



*Commune de
Marly*

Budget 2022



BUDGET 2022

Partie 1 : Données chiffrées

Budget 2022 - Résultats généraux	Page	1
----------------------------------	------	---

Budget de résultat 2022

Récapitulatif par fonction	Page	2
Détails des comptes	Pages	3 - 24
Charges et revenus par nature	Pages	25 - 31

Budget des investissements 2022

Récapitulatif	Page	33
Comptes des investissements, détails	Pages	34 - 39

Partie 2 : Messages au budget

Messages d'investissements 2022 du Conseil communal au Conseil général	Pages	41 - 67
--	-------	---------

Budget 2022 - Résultats généraux**Compte de
résultats****Budget
2022****Charges**

Avant amortissements et imputations internes	44'434'205
→ Amortissements	2'231'720
● Imputations internes	3'857'097
Total charges	50'523'022

Revenus

Avant amortissements et imputations internes	44'212'221
→ Amortissements des subventions et participations	336'015
● Imputations internes	3'857'097
Total revenus	48'405'333
Excédent de charges (-) / Excédent de revenus (+)	-2'117'689

**Compte des
investissements****Budget
2022**

Dépenses	30'372'100
dont :	
<i>Messages déjà votés, reports</i>	24'909'100
Messages 2022 présentés à approuver	3'013'000
<i>Messages présentés courant 2022</i>	2'450'000
Recettes	550'000
Excédent de dépenses (investissements nets)	29'822'100

Compte de résultats Récapitulatif

Budget
2022

0 ADMINISTRATION GENERALE		
	Charges	3'528'285
	Revenus	163'945
	Solde	-3'364'340
1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE		
	Charges	1'577'032
	Revenus	765'972
	Solde	-811'060
2 FORMATION		
	Charges	20'393'898
	Revenus	7'990'035
	Solde	-12'403'863
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS		
	Charges	2'274'125
	Revenus	375'729
	Solde	-1'898'396
4 SANTE		
	Charges	3'380'681
	Revenus	35'120
	Solde	-3'345'561
5 PREVOYANCE SOCIALE		
	Charges	8'772'482
	Revenus	3'130'800
	Solde	-5'641'682
6 TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS		
	Charges	3'798'715
	Revenus	282'362
	Solde	-3'516'353
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE		
	Charges	5'093'232
	Revenus	4'111'675
	Solde	-981'557
8 ECONOMIE PUBLIQUE		
	Charges	147'617
	Revenus	-
	Solde	-147'617
9 FINANCES ET IMPÔTS		
Compte de résultat	Charges	1'556'955
	Revenus	31'549'695
	Solde	29'992'740
TOTAUX	Charges	50'523'022
	Revenus	48'405'333
	Résultat	-2'117'689

Compte de résultats

Budget
2022

		Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	3'528'285	163'945
01	Législatif et exécutif	1'962'137	765'972
011	Législatif (Conseil général)	429'697	38'800
0110	Législatif	82'000	-
0110.3000.00	Jetons de présences Conseil général	17'500	-
0110.3000.01	Jetons de présences de la Commission financière	4'000	-
0110.3000.02	Rémunération des scrutateurs	8'000	-
0110.3000.04	Jetons de présences de la Commission de fusion	-	-
0110.3102.00	Imprimés et publications (votations/élections)	15'000	-
0110.3130.00	Prestations de tiers-affranchissements (votations/élections)	18'000	-
0110.3132.00	Honoraires de l'organe de révision	14'000	-
0110.3170.00	Frais liés aux séances	5'000	-
0110.3170.01	Autres frais scrutateurs (votations/élections)	500	-
012	Exécutif (Conseil communal)	303'105	-
0120	Exécutif	303'105	-
0120.3000.00	Salaires du Conseil communal	240'000	-
0120.3010.09	Rembt de salaires du personnel par les assurances (en -)	-	-
0120.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais adm.	15'795	-
0120.3052.00	Cotisations patronales caisse de pension	14'200	-
0120.3053.00	Cotisations patronales assurance accidents	1'155	-
0120.3054.00	Cotisations patronales caisse de compensation pour AF	6'720	-
0120.3055.00	Cotisations patronales assurance IJ en cas de maladie	735	-
0120.3099.00	Repas de fin d'année, excursions, cadeaux	2'000	-
0120.3170.00	Frais de réception et de représentation	17'000	-
0120.3170.01	Promotions civiques	1'500	-
0120.3199.00	Autres charges d'exploitation	4'000	-
02	Services généraux	23'537'078	8'153'980
021	Administration des finances et des contributions	19'434'975	7'659'840
0210	Administration des finances et des contributions	616'922	28'000
0210.3010.00	Salaire du personnel communal (finances)	466'591	-
0210.3010.09	Rembt de salaires du personnel par les assurances (en -)	-	-
0210.3040.00	Allocations communales pour enfants (pers.fixe)	5'448	-
0210.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais adm.	31'061	-
0210.3052.00	Cotisations patronales caisse de pension	20'815	-
0210.3053.00	Cotisations patronales assurance accidents	4'034	-
0210.3054.00	Cotisations patronales caisse de compensation pour AF	13'217	-
0210.3055.00	Cotisations patronales assurance IJ en cas de maladie	4'036	-
0210.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel finances	3'200	-
0210.3130.00	Frais bancaires et postaux	21'500	-
0210.3130.30	Frais de poursuites	45'000	-
0210.3612.90	Participation à l'Agglo - Finances	2'020	-
0210.4499.00	Remboursement des frais de poursuites	-	28'000
0210.4910.00	Imputations internes pour prestations de services	-	-

Compte de résultats

Budget
2022

		Charges	Revenus
022	Services généraux, autres	3'650'917	446'005
0220	Services généraux, autres	3'650'917	446'005
0220.3000.00	Jetons de présences des Commissions	4'000	-
0220.3010.00	Salaire du personnel communal	1'110'272	-
0220.3010.09	Rembt de salaires du personnel par les assurances (en -)	-	-
0220.3040.00	Allocations communales pour enfants (pers.fixe)	4'488	-
0220.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais adm.	73'058	-
0220.3052.00	Cotisations patronales caisse de pension	54'200	-
0220.3053.00	Cotisations patronales assurance accidents	9'488	-
0220.3054.00	Cotisations patronales caisse de compensation pour AF	31'087	-
0220.3055.00	Cotisations patronales assurance IJ en cas de maladie	9'038	-
0220.3059.00	Prestations complémentaires de prévoyance (Pont AVS ou LPP)	-	-
0220.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel services généraux	27'800	-
0220.3090.01	Frais de formation du délégué Suva	4'000	-
0220.3091.00	Frais de recrutement de personnel	3'500	-
0220.3099.00	Prestations en faveur du personnel	5'000	-
0220.3100.00	Matériel de bureau	17'500	-
0220.3102.00	Imprimés et publications	57'500	-
0220.3110.00	Meubles et appareils de bureau	3'000	-
0220.3113.00	Acquisition de matériel informatique	35'500	-
0220.3118.00	Acquisition de logiciels et de licences	25'700	-
0220.3130.00	Cartes d'identité	7'500	-
0220.3130.01	Emoluments de chancellerie	1'000	-
0220.3130.03	Cotisations aux associations	38'000	-
0220.3130.04	Prestations postales - courrier	9'000	-
0220.3130.10	Frais de télécommunications	30'000	-
0220.3130.20	Frais d'affranchissements	34'000	-
0220.3132.00	Honoraires de traduction	4'500	-
0220.3133.00	Charges pour l'informatique / hébergement	126'000	-
0220.3134.02	Assurances	19'780	-
0220.3137.01	Redevance Radio TV et droits d'auteurs	320	-
0220.3150.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	2'000	-
0220.3151.00	Entretien de machines et autres appareils	2'000	-
0220.3153.00	Entretien du matériel informatique	-	-
0220.3158.00	Contrat de maintenance informatique	140'500	-
0220.3162.00	Mensualités de leasing imprimantes/copieurs	24'000	-
0220.3170.00	Frais de réception et représentation	3'000	-
0220.3300.60	Amortissements planifiés, biens meubles PA	92'275	-
0220.3320.90	Amortissements planifiés des immobilisations incorporelles	16'364	-
0220.3612.01	Assemblée constitutive du Grand Fribourg	2'000	-
0220.3612.90	Participation à l'Agglo - administration générale	118'320	-
0220.3940.00	Imputations internes des intérêts	4'882	-
0220.4210.00	Emoluments administratifs	-	20'000
0220.4210.01	Emoluments cartes d'identité	-	11'000
0220.4260.01	Annonces publicitaires Marly info	-	25'000
0220.4910.00	Imputations internes pour salaires administration	-	3'500
0220.4930.00	Imputations internes pour frais administratifs	-	28'310

Compte de résultats

Budget
2022

		Charges	Revenus
029	Immeubles administratifs	376'186	48'135
0290	Immeubles administratifs	375'686	48'135
0290.3010.00	Salaires personnel d'exploitation	124'699	-
0290.3010.09	Rembt de salaires du personnel par les assurances (en -)	-	-
0290.3040.00	Allocations communales pour enfants (pers.fixe)	1'100	-
0290.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais adm.	8'206	-
0290.3052.00	Cotisations patronales caisse de pension	5'500	-
0290.3053.00	Cotisations patronales assurance accidents	4'035	-
0290.3054.00	Cotisations patronales caisse de compensation pour AF	3'491	-
0290.3055.00	Cotisations patronales assurance IJ en cas de maladie	1'067	-
0290.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	5'000	-
0290.3111.00	Achat de machines, appareils, véhicules, outils	-	-
0290.3120.01	Electricité bâtiments communaux	21'500	-
0290.3120.02	Frais de chauffage bâtiments communaux	36'000	-
0290.3120.03	Eau bâtiments communaux	37'000	-
0290.3130.00	Surveillances des bâtiments communaux	18'000	-
0290.3134.00	Primes d'assurances bâtiments	15'000	-
0290.3144.00	Entretien des bâtiments	32'000	-
0290.3300.40	Amortissements planifiés des bâtiments administratifs	49'088	-
0290.3940.00	Imputations internes des intérêts	14'000	-
0290.4470.00	Revenu location local du feu, Rte de Fribourg 9	-	20'040
0290.4479.00	Loyer de l'antenne Swisscom	-	18'000
0290.4660.40	Amort. planifié des subventions d'invest des entr.publiques	-	10'095
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	1'962'137	765'972
11	Sécurité publique	429'697	38'800
111	Police	347'697	38'800
1110	Police communale	347'697	38'800
1110.3010.00	Salairé du personnel communal (police)	275'148	-
1110.3010.09	Rembt de salaires du personnel par les assurances (en -)	-	-
1110.3040.00	Allocations communales pour enfants (pers.fixe)	1'344	-
1110.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais adm.	18'105	-
1110.3052.00	Cotisations patronales caisse de pension	21'033	-
1110.3053.00	Cotisations patronales assurance accidents	1'996	-
1110.3054.00	Cotisations patronales caisse de compensation pour AF	7'704	-
1110.3055.00	Cotisations patronales assurance IJ en cas de maladie	1'747	-
1110.3090.00	Frais d'instruction et de formation	3'800	-
1110.3101.02	Achat matériel	1'000	-
1110.3101.03	Achat carburant	1'200	-
1110.3112.00	Frais d'uniformes et d'équipement	2'000	-
1110.3130.00	Prestations de services de tiers	2'400	-
1110.3130.10	Frais de télécommunications	2'700	-
1110.3134.01	Prime d'assurances véhicules	1'350	-
1110.3137.00	Impôts sur les véhicules	570	-
1110.3151.00	Entretien du véhicule	2'600	-
1110.3636.00	Contribution à l'éducation routière	3'000	-
1110.4270.00	Produits des amendes	-	30'000
1110.4270.01	Emoluments réclames et recettes diverses	-	5'800
1110.4930.01	Imputation interne frais éducation routière (écoles)	-	3'000

Compte de résultats

Budget
2022

		Charges	Revenus
14	Questions juridiques	429'351	39'500
140	Questions juridiques	429'351	39'500
1400	Questions juridiques générales	429'351	39'500
1400.3000.00	Jetons et frais de la Commission des naturalisations	4'000	-
1400.3132.00	Honoraires juridiques, experts, avis de droit	16'000	-
1400.3132.01	Part. frais de fonctionnement des curatelles	400'351	-
1400.3601.00	Emoluments cantonaux pour permis construire	9'000	-
1400.4210.00	Emoluments de naturalisations	-	10'000
1400.4210.40	Emoluments cantonaux permis construire	-	9'000
1400.4210.45	Emoluments communaux permis construire	-	18'500
1400.4240.00	Facturation de prestations police des constructions	-	2'000
15	Service du feu	625'845	631'680
150	Service du feu	625'845	631'680
1500	Service du feu communal	318'165	324'000
1500.3102.00	Imprimés et matériel	1'000	-
1500.3130.01	Frais administratifs et informatiques (fact. déf. incendie)	1'000	-
1500.3130.20	Frais d'affranchissements	2'000	-
1500.3130.30	Frais de poursuites	5'000	-
1500.3134.00	Assurance des bâtiments / ECAB	35	-
1500.3611.00	Participation aux centres de renforts cantonaux	5'000	-
1500.3612.00	Participation au service du feu régional	293'680	-
1500.3612.01	Direction sauvetage / RSS	10'450	-
1500.4200.00	Taxes non-pompier	-	321'000
1500.4499.00	Remboursement frais de poursuites	-	3'000
1506	Service du feu organisation régionale	307'680	307'680
1506.3300.40	Amortissements planifiés, terrains bâtis PA	-	-
1506.3612.01	Contribution service du feu ville de Fribourg	306'480	-
1506.3636.00	Subside à l'Amicale des pompiers	1'200	-
1506.4612.00	Participations des communes	-	307'680
16	Défense	174'139	55'992
161	Défense militaire	123'804	44'892
1610	Défense militaire	123'804	44'892
1610.3010.00	Salaire du personnel	43'345	-
1610.3010.09	Rembt de salaires du personnel par les assurances (en -)	-	-
1610.3040.00	Allocations communales pour enfants (pers.fixe)	96	-
1610.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais adm.	2'852	-
1610.3052.00	Cotisations patronales caisse de pension	2'445	-
1610.3053.00	Cotisations patronales assurance accidents	370	-
1610.3054.00	Cotisations patronales caisse de compensation pour AF	1'118	-
1610.3055.00	Cotisations patronales assurance IJ en cas de maladie	351	-
1610.3120.00	Eau, énergie, combustible, élimination déchets	28'000	-
1610.3130.10	Frais de télécommunications et du système d'alarme	7'000	-
1610.3134.00	Assurances des bâtiments	1'700	-
1610.3144.00	Entretien du cantonnement militaire	15'000	-
1610.3300.40	Amortissements planifiés du cantonnement	14'866	-
1610.3612.01	Entretien et assainissement des cibles	5'000	-
1610.3940.00	Imputations internes des intérêts	1'661	-
1610.4472.00	Location du cantonnement militaire à la troupe	-	30'000
1610.4472.01	Location du cantonnement militaire à des tiers	-	6'500
1610.4612.00	Participations d'autres communes	-	170
1610.4660.00	Amort. planifié des subventions d'invest. de Confédération	-	6'900
1610.4660.70	Amortiss. planifié des subv. d'invest. des ménages privés	-	1'322

Compte de résultats**Budget
2022**

		Charges	Revenus
162	Défense civile	50'335	11'100
1620	Protection civile	39'835	5'600
1620.3120.00	Eau, énergie, combustible, élimination des déchets	4'500	-
1620.3130.10	Frais de télécommunications et des sirènes	300	-
1620.3151.00	Entretien des machines et appareils	1'000	-
1620.3300.40	Amortissements planifiés, terrains bâtis PA	13'890	-
1620.3611.00	Participation aux coûts de fonctionnement PCI XXI	15'245	-
1620.3940.00	Imputations internes des intérêts	4'900	-
1620.4260.00	Remboursement et participation de tiers	-	-
1620.4630.00	Subvention de la Confédération	-	4'400
1620.4660.00	Amort. planifié des subventions d'invest. de Confédération	-	1'200
1621	Etat-major communal de conduite	5'000	-
1621.3612.00	Participation de Marly à l'ORCOC	5'000	-
1626	Organisation régionale de protection civile	5'500	5'500
1626.3130.00	Frais divers ORCOC	500	-
1626.3138.00	Frais d'instruction	500	-
1626.3151.00	Entretien des installations	1'000	-
1626.3910.00	Imputation interne salaires	3'500	-
1626.4612.00	Participations d'autres communes	-	5'500

Compte de résultats

Budget
2022

		Charges	Revenus
2	FORMATION	23'537'078	8'153'980
21	Scolarité obligatoire	19'434'975	7'659'840
211	Ecole primaire I (Ecole enfantine)	630'075	-
2110	Ecole primaire I (Ecole enfantine)	630'075	-
2110.3611.00	Participation aux dépenses cantonales (Trait.pers.enseign.)	630'075	-
212	Ecole primaire II	6'882'153	-
2120	Ecole primaire II	6'882'153	-
2120.3611.00	Participation aux dépenses cantonales (Trait.pers.enseign.)	2'546'200	-
2120.3612.00	Part. de Marly au cercle scolaire intercommunal primaire	4'054'068	-
2120.3614.00	Participation à l'Ecole régionale alémanique Fribourg ERAF	281'885	-
213	Ecole du cycle d'orientation	3'506'815	-
2130	Ecole du cycle d'orientation	3'506'815	-
2130.3612.00	Participation au cycle d'orientation	3'495'415	-
2130.3660.20	Amort. planifiés, subv. d'invest. aux cnes et assoc. interc.	9'058	-
2130.3940.00	Imputations internes des intérêts	2'342	-
214	Ecole de musique	167'170	-
2140	Conservatoire	167'170	-
2140.3611.00	Participation aux dépenses du conservatoire	167'170	-
217	Bâtiments scolaires	2'499'945	2'499'945
2170	Bâtiments scolaires	2'499'945	2'499'945
2170.3010.01	Salaire du personnel exploitation (bâtiments scolaires)	875'760	-
2170.3010.09	Rembt de salaires du personnel par les assurances (en -)	-	-
2170.3040.00	Allocations communales pour enfants (pers.fixe)	2'664	-
2170.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais adm.	57'552	-
2170.3052.00	Cotisations patronales caisse de pension	34'500	-
2170.3053.00	Cotisations patronales assurance accidents	28'270	-
2170.3054.00	Cotisations patronales caisse de compensation pour AF	24'500	-
2170.3055.00	Cotisations patronales assurance IJ en cas de maladie	7'480	-
2170.3090.00	Formation et perfectionnement personnel bâtiments scolaires	1'500	-
2170.3101.00	Produits de nettoyage et matériel de conciergerie	62'000	-
2170.3110.00	Achat de meubles, machines bâtiments scolaires	1'100	-
2170.3120.01	Electricité bâtiments scolaires	80'000	-
2170.3120.02	Frais de chauffage des bâtiments scolaires	150'000	-
2170.3120.03	Eau des bâtiments scolaires	21'000	-
2170.3134.00	Assurances des bâtiments scolaires	31'000	-
2170.3144.00	Entretien et réfection des biens immobiliers	100'000	-
2170.3300.40	Amortissements planifiés des bâtiments scolaires	730'495	-
2170.3300.60	Amortissements planifiés, biens meubles PA	19'615	-
2170.3940.00	Imputations internes des intérêts	272'509	-
2170.4250.00	Vente énergie (chauffage à distance, cad)	-	40'000
2170.4472.00	Location de salles (bâtiments scolaires)	-	160'000
2170.4660.10	Amort. planifié des subv. d'investissements des cantons	-	5'836
2170.4660.70	Amortiss. planifié des subv. d'invest. des ménages privés	-	7'063
2170.4930.00	Imputations internes frais de bâtiments scolaires	-	2'287'046
218	Accueil extra-scolaire (AES)	813'746	813'746
2186	Structure d'accueil intercommunale	813'746	813'746
2186.3010.01	Salaire du personnel (AES)	458'820	-
2186.3010.09	Rembt de salaires du personnel par les assurances (en -)	-	-
2186.3040.00	Allocations communales pour enfants (pers.fixe)	2'706	-
2186.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais adm.	30'088	-

Compte de résultats

Budget
2022

		Charges	Revenus
2186.3052.00	Cotisations patronales caisse de pension	38'730	-
2186.3053.00	Cotisations patronales assurance accidents	3'910	-
2186.3054.00	Cotisations patronales caisse de compensation pour AF	12'802	-
2186.3055.00	Cotisations patronales assurance IJ en cas de maladie	3'657	-
2186.3090.00	Frais de formation du personnel AES	5'000	-
2186.3100.00	Matériel de bureau	2'500	-
2186.3101.00	Produits d'entretien et matériel de conciergerie	6'500	-
2186.3101.01	Fournitures pour soins et pharmacie	1'000	-
2186.3104.00	Matériel pédagogique et jeux activités culturelles	6'000	-
2186.3105.00	Achat produits alimentaires	85'000	-
2186.3110.00	Achat de meubles et appareils de bureau	4'000	-
2186.3113.00	Acquisition de matériel informatique	1'500	-
2186.3120.00	Eau, énergie, combustibles, élimination des déchets	1'500	-
2186.3130.01	Cotisations, abonnements	500	-
2186.3130.10	Frais de télécommunications	2'000	-
2186.3130.20	Frais d'affranchissements	100	-
2186.3130.30	Prestations de services de tiers	32'300	-
2186.3134.00	Prime d'assurances de choses	500	-
2186.3150.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	1'000	-
2186.3151.00	Entretien de machines et appareils	500	-
2186.3153.00	Charges de l'informatique	200	-
2186.3160.00	Loyers des locaux	93'960	-
2186.3300.40	Amortissements planifiés des bâtiments AES	13'195	-
2186.3940.00	Imputations internes des intérêts	5'778	-
2186.4260.00	Participation des parents aux unités AES	-	220'000
2186.4260.01	Participation des parents aux repas	-	129'000
2186.4631.00	Subvention cantonale structure AES	-	23'500
2186.4631.01	Contribution cantonale aux frais de formations	-	1'500
2186.4930.00	Imputations internes pour frais à charge cercle scolaire	-	439'746
219	Scolarité obligatoire, non mentionné ailleurs	4'318'149	4'318'149
2195	Transports scolaires	86'000	86'000
2195.3130.00	Transports scolaires	86'000	-
2195.4990.00	Imputation interne des frais de transports scolaires/cercle	-	86'000
2196	Cercle scolaire intercommunal	4'232'149	4'232'149
2196.3010.00	Salaire du personnel communal (secteur école)	557'215	-
2196.3010.09	Rembt de salaires du personnel par les assurances (en -)	-	-
2196.3040.00	Allocations communales pour enfants (pers.fixe)	1'152	-
2196.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais adm.	36'757	-
2196.3052.00	Cotisations patronales caisse de pension	33'285	-
2196.3053.00	Cotisations patronales assurance accidents	4'406	-
2196.3054.00	Cotisations patronales caisse de compensation pour AF	15'641	-
2196.3055.00	Cotisations patronales assurance IJ en cas de maladie	3'576	-
2196.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	2'320	-
2196.3099.00	Frais de représentation et cadeaux au corps enseignant	5'000	-
2196.3100.00	Matériel de bureau et fournitures scolaires	25'600	-
2196.3104.00	Matériel didactique	2'000	-
2196.3111.00	Achat de mobilier et machines	4'800	-
2196.3111.02	Achat de matériel d'éducation physique	6'700	-
2196.3130.01	Patrouilleurs scolaires	3'000	-
2196.3130.02	Frais administratifs (téléphones et divers)	18'000	-
2196.3130.03	Frais de traduction/interprètes	3'000	-
2196.3130.04	Activités culturelles scolaires	25'000	-
2196.3130.05	Bibliothèque scolaire	8'000	-
2196.3130.10	Sport scolaire piscine et facultatif	58'000	-

Compte de résultats

Budget
2022

		Charges	Revenus
2196.3133.00	Charges pour l'informatique	27'100	-
2196.3151.00	Entretien des machines, appareils, outils	9'000	-
2196.3151.01	Entretien du matériel d'éducation physique	16'000	-
2196.3158.00	Contrats de maintenance	12'000	-
2196.3162.00	Mensualités de leasing imprimantes/photocopieurs	32'000	-
2196.3171.00	Promenades scolaires	26'000	-
2196.3171.01	Echanges linguistiques scolaires Hünenberg	1'500	-
2196.3171.02	Excursions et camps	80'000	-
2196.3612.01	Participation aux classes de soutien / relais	1'500	-
2196.3930.00	Imputation interne frais administratifs et d'exploitation	2'329'656	-
2196.3930.01	Imputation interne charges de logopédie, psychologie	358'195	-
2196.3930.02	Imputation interne charges frais AES	439'746	-
2196.3990.00	Imputation interne des frais de transports scolaires	86'000	-
2196.4260.01	Part. des parents au service devoirs surveillés	-	24'000
2196.4612.01	Part. des communes au cercle scolaire primaire	-	4'178'149
2196.4612.02	Part. d'autres communes et du canton	-	30'000
22	Ecoles spécialisées	3'650'917	446'005
220	Ecoles spécialisées	3'650'917	446'005
2200	Ecoles spécialisées	1'500'345	358'195
2200.3611.00	Mesures pédago-thérap. disp. par des prestataires privés	54'910	-
2200.3631.00	Part. aide instit. spécialisées pers. handicapées/inadaptées	1'087'240	-
2200.3636.00	Part. frais psychologie, logopédie, psychomotricité	358'195	-
2200.4930.01	Imputation interne des charges de logopédie, psychologie	-	358'195
23	Formation professionnelle initiale	75'000	-
230	Formation professionnelle initiale	75'000	-
2300	Formation professionnelle initiale	75'000	-
2300.3611.00	Part. au service de la formation professionnelle cantonale	75'000	-
29	Formation, autres	376'186	48'135
299	Formation, non mentionné ailleurs	500	-
2990	Formation, non mentionné ailleurs	500	-
2990.3636.00	Subsides université populaire et institutions analogues	500	-

Compte de résultats

Budget
2022

		Charges	Revenus
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	2'274'125	375'729
32	Culture, autres	920'046	331'329
321	Bibliothèque et littérature	588'662	331'329
3210	Bibliothèque publique	257'479	-
3210.3612.00	Part. de Marly à la Bibliothèque intercommunale	257'479	-
3216	Bibliothèque intercommunale	331'183	331'329
3216.3010.00	Salaire du personnel bibliothèque régionale	197'000	-
3216.3010.09	Rembt de salaires du personnel par les assurances (en -)	-	-
3216.3040.00	Allocations communales pour enfants (pers.fixe)	168	-
3216.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais adm.	12'973	-
3216.3052.00	Cotisations patronales caisse de pension	7'070	-
3216.3053.00	Cotisations patronales assurance accidents	992	-
3216.3054.00	Cotisations patronales caisse de compensation pour AF	5'520	-
3216.3055.00	Cotisations patronales assurance IJ en cas de maladie	1'374	-
3216.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	2'400	-
3216.3100.00	Matériel de bureau et autres fournitures	4'100	-
3216.3101.00	Bibliothèque régionale de Marly, achat de livres, abt	26'600	-
3216.3113.00	Acquisition de matériel informatique	6'000	-
3216.3120.00	Eau, énergie, combustible, élimination des déchets	4'500	-
3216.3133.00	Charges de l'informatique	4'200	-
3216.3160.00	Bibliothèque régionale de Marly, loyers	53'400	-
3216.3300.40	Amortissements planifiés, terrains bâtis PA	2'610	-
3216.3636.00	Spectacles et expositions	1'500	-
3216.3940.00	Imputations internes des intérêts	776	-
3216.4260.00	Bibliothèque régionale de Marly, participation de tiers	-	18'000
3216.4612.00	Bibliothèque régionale de Marly, part. des communes-membres	-	308'329
3216.4634.01	Bibliothèque régionale de Marly, subv. LORO	-	5'000
329	Culture, non mentionné ailleurs	331'384	-
3290	Culture, non mentionné ailleurs	331'384	-
3290.3000.00	Jetons et frais de la Commission culturelle	1'000	-
3290.3170.00	Réception organisée par la Commune (Fête nationale)	8'000	-
3290.3612.90	Participation promotion culturelle (Agglo)	257'560	-
3290.3636.00	Subsides ordinaires aux sociétés culturelles	38'000	-
3290.3636.01	Participation à l'animation régionale	4'500	-
3290.3636.02	Spectacles, concerts et expositions	2'000	-
3290.3636.03	Subsides extraordinaires aux sociétés culturelles	13'000	-
3290.3660.20	Amort. planifiés, subv. d'invest. aux cnes et assoc. interc.	6'000	-
3290.3940.00	Imputations internes des intérêts	1'324	-
34	Sports et loisirs	1'354'079	44'400
341	Sports	719'743	1'900
3410	Sports	719'743	1'900
3410.3000.00	Jetons et frais de la Commission des sports	2'000	-
3410.3101.00	Achat équipement et matériel de sports	2'000	-
3410.3101.01	Produits de nettoyage et matériel de conciergerie	3'000	-
3410.3120.01	Electricité centre sportif	6'500	-
3410.3120.02	Frais de chauffage centre sportif	18'600	-
3410.3120.03	Eau centre sportif	7'800	-
3410.3134.00	Assurances vestiaires du centre sportif	800	-
3410.3140.00	Entretien et réfection des install. sportives extérieures	57'000	-
3410.3140.01	Entretien parcours vita, mesure et piste finlandaise	2'500	-
3410.3144.00	Entretien et réfection vestiaires du centre sportif	5'000	-
3410.3300.40	Amortissements planifiés des bâtiments sportifs	146'358	-
3410.3635.00	Participation à Marly Piscine SA	225'000	-

Compte de résultats

Budget
2022

		Charges	Revenus
3410.3636.00	Subsides ordinaires aux sociétés sportives	49'500	-
3410.3636.01	Subsides extraordinaires aux sociétés sportives	6'000	-
3410.3636.02	Subventions pour la piste de glace	100'000	-
3410.3636.03	Subventions pour la piscine de la Motta	16'400	-
3410.3637.00	Subventionnement abonnements à Marly Piscine SA	30'000	-
3410.3940.00	Imputations internes des intérêts	41'285	-
3410.4240.00	Facturation de prestations à des tiers	-	1'900
342	Loisirs, parcs et jardins	634'336	42'500
3420	Loisirs, camps et colonies	44'513	-
3420.3300.10	Amortissements planifiés des routes	11'415	-
3420.3300.60	Amortissements planifiés, biens meubles PA	13'300	-
3420.3636.00	Participation passeport-vacances	2'000	-
3420.3636.01	Autres activités de loisirs (y.c. colonie)	9'000	-
3420.3636.02	Subsides ordinaires aux sociétés de jeunesse	1'000	-
3420.3636.04	Subsides ludothèque	4'000	-
3420.3940.00	Imputations internes des intérêts	3'798	-
3421	Marly Sympa	43'500	28'000
3421.3090.00	Frais de formation Marly Sympa	15'500	-
3421.3170.00	Frais des actions Marly Sympa	28'000	-
3421.4260.00	Subventions pour Marly Sympa	-	28'000
3422	Animation socioculturelle	504'323	14'500
3422.3000.00	Jetons et frais de la Commission de l'animation	1'500	-
3422.3010.00	Salaire du personnel	409'710	-
3422.3010.09	Rembt de salaires du personnel par les assurances (en -)	-	-
3422.3040.00	Allocations communales pour enfants (pers. fixe)	2'268	-
3422.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais adm.	26'815	-
3422.3052.00	Cotisations patronales caisse de pension	10'520	-
3422.3053.00	Cotisations patronales assurance accidents	3'000	-
3422.3054.00	Cotisations patronales caisse de compensation pour AF	11'410	-
3422.3055.00	Cotisations patronales assurance IJ en cas de maladie	2'980	-
3422.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	2'000	-
3422.3099.00	Soirées de remerciements aides animations	2'000	-
3422.3100.00	Matériel de bureau	4'500	-
3422.3101.00	Produits d'entretien et matériel de conciergerie	3'000	-
3422.3110.00	Achat mobilier et équipements	1'550	-
3422.3111.00	Achat machines et outillages	-	-
3422.3130.01	Cotisations aux associations	300	-
3422.3130.10	Frais de télécommunications	3'000	-
3422.3134.00	Assurance des bâtiments / ECAB	370	-
3422.3144.00	Entretien et réparation du centre d'animation	3'000	-
3422.3151.00	Frais d'utilisation du véhicule du Square par l'animation	1'500	-
3422.3170.00	Frais activités de Carnaval	1'000	-
3422.3170.01	Frais activités de Noël	2'000	-
3422.3170.02	Soirées accueil quartiers	500	-
3422.3170.03	Frais des activités diverses de l'animation	5'000	-
3422.3170.04	Frais activités du Nice	1'000	-
3422.3171.00	Camp d'été	5'400	-
3422.4260.00	Participation au camp d'été	-	5'000
3422.4260.01	Participation aux activités autres	-	2'000
3422.4260.02	Participation aux activités du Nice	-	500
3422.4637.00	Dons divers et participation de tiers	-	7'000

Compte de résultats

Budget
2022

		Charges	Revenus
3424	Parcs publics et chemins	42'000	-
3424.3140.00	Entr. parcs, places et zones de verdure	23'000	-
3424.3140.01	Entr. chemins pédestres, botaniques, équestres, planétaires	19'000	-
3424.3300.40	Amortissements planifiés des bâtiments administratifs	-	-
3424.3940.00	Imputations internes des intérêts	-	-
4	SANTE	3'380'681	35'120
41	Hôpitaux, établissements médico-sociaux	2'281'175	-
411	Hôpitaux	30'330	-
4110	Hôpitaux	30'330	-
4110.3611.00	Contribution aux coûts résiduels des soins	30'330	-
412	Etablissements médico-sociaux et foyers pour personnes âgées	2'250'845	-
4120	Établissements médico-social	2'250'845	-
4120.3000.00	Jetons de présences assemblée délégués RSS	900	-
4120.3612.01	Participation aux frais financiers des homes	769'135	-
4120.3612.02	Part aux frais financiers de rattrapage	31'770	-
4120.3612.03	Part aux frais de coordination des homes	37'090	-
4120.3612.04	Participation à Passepartout Sarine	4'085	-
4120.3631.00	Particip. subvention frais accompagnement personnes âgées	1'407'865	-
42	Soins ambulatoires	1'038'804	-
421	Soins ambulatoires	935'259	-
4210	Soins ambulatoires	935'259	-
4210.3010.00	Salaire du personnel (senior+)	38'814	-
4210.3010.09	Rembt de salaires du personnel par les assurances (en -)	-	-
4210.3040.00	Allocations communales pour enfants (senior+)	264	-
4210.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais adm.(senior+)	2'554	-
4210.3052.00	Cotisations patronales caisse de pension (senior+)	2'812	-
4210.3053.00	Cotisations patronales assurance-accidents (senior+)	319	-
4210.3054.00	Cotisations patronales caisse de compensation pr AF	1'087	-
4210.3055.00	Cotisations patronales assur. IJ en cas maladie (senior+)	314	-
4210.3612.01	Participation aux indemnités forfaitaires régionales	387'300	-
4210.3612.10	Participation aux soins à domicile (SASDS)	432'630	-
4210.3636.00	Participation aux frais de repas à domicile	24'000	-
4210.3636.01	Animation seniors	20'000	-
4210.3636.02	Participation aux frais des Samaritains	500	-
4210.3636.03	Participation puériculture	24'665	-
422	Services de sauvetage	103'545	-
4220	Services de sauvetage	103'545	-
4220.3612.00	Participation communale aux ambulances SAS	103'545	-
43	Prévention	38'902	35'120
433	Service médical des écoles	31'300	28'300
4330	Service médical des écoles	31'300	28'300
4330.3136.01	Prophylaxie scolaire	11'300	-
4330.3611.00	Service dentaire cantonal	20'000	-
4330.4260.00	Participation des parents	-	17'000
4330.4930.01	Imputations internes des charges prophylaxie	-	11'300

Compte de résultats

Budget
2022

		Charges	Revenus
434	Contrôle des denrées alimentaires	7'602	6'820
4340	Contrôle des denrées alimentaires	7'602	6'820
4340.3010.00	Salaire du personnel du contrôles des champignons	7'000	-
4340.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais adm.	305	-
4340.3053.00	Cotisations patronales assurance accidents	10	-
4340.3054.00	Cotisations patronales caisse de compensation pour AF	157	-
4340.3130.00	Frais divers du contrôle des champignons	130	-
4340.4612.00	Part. des autres communes au contrôle des champignons	-	6'820
49	Santé publique non mentionnée ailleurs	21'800	-
490	Santé publique non mentionnée ailleurs	21'800	-
4900	Réseau de santé	21'800	-
4900.3101.00	Matériel de désinfection et divers	15'000	-
4900.3151.00	Entretien des défibrillateurs	6'400	-
4900.3636.00	Dons pour prévention médicale	400	-
5	PREVOYANCE SOCIALE	8'772'482	3'130'800
51	Maladie et accident	-	1'000
512	Réductions de primes	-	1'000
5120	Réductions de primes	-	1'000
5120.4260.00	Remboursement de cotisations caisse-maladie indigents	-	1'000
52	Invalidité	2'276'420	-
523	Institutions pour personnes handicapées et inadaptées	2'276'420	-
5230	Institutions pour personnes handicapées et inadaptées	2'276'420	-
5230.3631.00	Part. cantonale aide instit. spécialisées et handicapés	2'276'420	-
53	Vieillesse et survivants	24'000	-
531	Assurance-vieillesse et survivants (AVS)	24'000	-
5310	Assurance-vieillesse et survivants (AVS)	24'000	-
5310.3637.00	Cotisations AVS - personnes sans activité lucrative	24'000	-
54	Famille et jeunesse	1'758'648	690'000
541	Allocations familiales (AF)	62'550	-
5410	Allocations familiales (AF)	62'550	-
5410.3631.00	Financement des AF pour personnes sans activité lucrative	62'550	-
543	Avance et recouvrement des pensions alimentaires	70'770	-
5430	Avance et recouvrement des pensions alimentaires	70'770	-
5430.3631.00	Part. avances sur contributions d'entretien non récupérées	70'770	-
544	Protection de la jeunesse	2'800	-
5440	Protection de la jeunesse (en général)	2'800	-
5440.3130.00	Prestations de service de tiers (brochures)	2'800	-
545	Prestations aux familles	1'622'528	690'000
5451	Structures d'accueil extrafamilial de jour	1'622'528	690'000
5451.3010.00	Salaire du personnel (Crèche)	1'004'290	-
5451.3010.09	Rembt de salaires du personnel par les assurances (en -)	-	-
5451.3040.00	Allocations communales pour enfants (pers.fixe)	7'044	-
5451.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais adm.	66'160	-
5451.3052.00	Cotisations patronales caisse de pension	37'786	-
5451.3053.00	Cotisations patronales assurance accidents	8'032	-
5451.3054.00	Cotisations patronales caisse de compensation pour AF	28'152	-
5451.3055.00	Cotisations patronales assurance IJ en cas de maladie	8'144	-
5451.3090.00	Frais de formation du personnel Crèche	8'000	-

Compte de résultats

Budget
2022

		Charges	Revenus
5451.3100.00	Matériel de bureau	2'700	-
5451.3101.00	Produits d'entretien et matériel de conciergerie	6'000	-
5451.3104.00	Matériel pédagogique et jeux	8'800	-
5451.3105.00	Achat de denrées alimentaires	48'600	-
5451.3106.00	Achat de matériel médical	9'000	-
5451.3110.00	Achat de mobilier	5'000	-
5451.3113.00	Acquisition de matériel informatique	1'500	-
5451.3120.00	Eau, énergie, combustible, élimination déchets	3'900	-
5451.3130.00	Frais de port et de télécommunication	500	-
5451.3130.01	Cotisations, abonnements	3'200	-
5451.3130.30	Prestations de services de tiers	38'200	-
5451.3134.02	Assurances RC/choses	-	-
5451.3150.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	1'000	-
5451.3153.00	Entretien du matériel informatique	1'000	-
5451.3160.00	Loyers Crèche communale	115'000	-
5451.3170.00	Frais de déplacements et autres frais	500	-
5451.3300.40	Amortissements planifiés, terrains bâtis PA	20'023	-
5451.3636.00	Subventions aux crèches et garderies (externes)	60'000	-
5451.3636.01	Subventions pour l'accueil familial de jour	120'000	-
5451.3636.02	Subventions pour l'école maternelle	1'000	-
5451.3940.00	Imputations internes des intérêts	8'997	-
5451.4260.00	Participations des parents	-	500'000
5451.4260.01	Remboursement des repas par le personnel	-	-
5451.4611.00	Contributions Etat de Fribourg pour prises en charge	-	190'000
55	Chômage	139'775	-
559	Chômage non mentionné ailleurs	139'775	-
5590	Chômage non mentionné ailleurs	139'775	-
5590.3631.00	Contribution des communes Fonds cantonal de l'emploi	139'775	-
56	Logements sociaux	9'000	-
560	Logements sociaux	9'000	-
5600	Logements sociaux	9'000	-
5600.3611.00	Subsides pour immeubles	9'000	-
57	Aide sociale et domaine de l'asile	4'564'639	2'439'800
572	Aide matérielle	3'332'635	2'415'800
5720	Aide matérielle	3'332'635	2'415'800
5720.3612.10	Part. LASoc, services sociaux spécialisés	57'635	-
5720.3637.00	Aide matérielle, MIS (brut)	3'200'000	-
5720.3637.10	Frais fonctionnement organisateurs MIS	75'000	-
5720.4260.00	Remboursement de tiers et d'assurances	-	750'000
5720.4611.00	Récupération d'aide sociale du canton + districts	-	950'000
5720.4611.01	Récupération frais fonctionnement organisat. MIS du canton	-	30'000
5720.4632.10	Part. LASoc, aide matérielle (correctif district)	-	685'800
573	Politique en matière d'asile et de réfugiés	4'000	-
5730	Politique en matière d'asile et de réfugiés	4'000	-
5730.3637.00	Coordination, accueil - migrants	4'000	-
579	Assistance, non mentionnée ailleurs	1'228'004	24'000
5790	Assistance, Service Social de Marly	831'799	-
5790.3010.00	Salaire du personnel	659'983	-
5790.3010.09	Rembt de salaires du personnel par les assurances (en -)	-	-
5790.3040.00	Allocations communales pour enfants (pers.fixe)	4'668	-
5790.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais adm.	42'870	-

Compte de résultats

Budget
2022

		Charges	Revenus
5790.3052.00	Cotisations patronales caisse de pension	40'020	-
5790.3053.00	Cotisations patronales assurance accidents	5'547	-
5790.3054.00	Cotisations patronales caisse de compensation pour AF	18'241	-
5790.3055.00	Cotisations patronales assurance IJ en cas de maladie	5'000	-
5790.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	10'100	-
5790.3130.10	Frais de télécommunications	3'500	-
5790.3611.00	Aide aux victimes d'infraction	15'570	-
5790.3612.00	Cotisations aux associations	2'100	-
5790.3636.00	Dons aux oeuvres d'utilité publiques	24'000	-
5790.3637.00	Primes assur. incendie Commune de domicile	200	-
5791	Programme interservices de travail social commun. (PITSC)	396'205	24'000
5791.3010.00	Salaire du personnel PITSC	292'709	-
5791.3010.09	Rembt de salaires du personnel par les assurances (en -)	-	-
5791.3040.00	Allocations communales pour enfants (pers.fixe)	768	-
5791.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais adm.	19'261	-
5791.3052.00	Cotisations patronales caisse de pension	28'200	-
5791.3053.00	Cotisations patronales assurance accidents	4'274	-
5791.3054.00	Cotisations patronales caisse de compensation pour AF	8'200	-
5791.3055.00	Cotisations patronales assurance IJ en cas de maladie	993	-
5791.3090.00	Frais de formation personnel PITSC	2'500	-
5791.3100.00	Matériel du bureau	1'000	-
5791.3101.00	Achat carburant	2'000	-
5791.3101.01	Achat matériel d'exploitation et fournitures diverses	13'500	-
5791.3101.02	Achat matériel de location	3'000	-
5791.3113.00	Acquisition de matériel informatique	3'000	-
5791.3130.10	Frais de télécommunications	750	-
5791.3134.01	Assurance véhicule	2'700	-
5791.3137.00	Impôts sur les véhicules	1'450	-
5791.3151.00	Entretien des véhicules	5'900	-
5791.3153.00	Entretien du matériel informatique	1'000	-
5791.3161.00	Location de véhicule - Marly Mobile	5'000	-
5791.4240.00	Location du matériel à des tiers	-	2'000
5791.4250.00	Ventes et prestations à des tiers	-	17'500
5791.4637.00	Sponsoring et dons / Marly Mobile	-	4'500

Compte de résultats

Budget
2022

		Charges	Revenus
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	3'798'715	282'362
61	Circulation routière	2'103'095	132'412
613	Routes cantonales	6'800	-
6130	Routes cantonales	6'800	-
6130.3611.00	Participations aux dépenses cantonales	6'800	-
615	Routes communales	2'096'295	132'412
6150	Routes communales	1'924'937	37'412
6150.3000.00	Jetons de présences, autorités et Commission de l'édilité	360	-
6150.3010.00	Salaire du personnel Edilité	672'595	-
6150.3010.09	Rembt de salaires du personnel par les assurances (en -)	-	-
6150.3040.00	Allocations communales pour enfants (pers.fixe)	1'670	-
6150.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais adm.	44'258	-
6150.3052.00	Cotisations patronales caisse de pension	37'713	-
6150.3053.00	Cotisations patronales assurance accidents	21'760	-
6150.3054.00	Cotisations patronales caisse de compensation pour AF	18'832	-
6150.3055.00	Cotisations patronales assurance IJ en cas de maladie	5'448	-
6150.3090.00	Frais de formation personnel Edilité	13'800	-
6150.3101.00	Achat de vêtement de travail	8'000	-
6150.3101.01	Achat de carburant	29'000	-
6150.3101.02	Achat de sacs Robidog	1'500	-
6150.3111.00	Achat de machines, appareils, véhicules, outils	15'000	-
6150.3119.00	Achat de poubelles requin	4'500	-
6150.3120.00	Consommation électrique éclairage public	35'000	-
6150.3130.10	Frais de télécommunications	3'500	-
6150.3134.00	Assurance des bâtiments	1'100	-
6150.3134.01	Assurance véhicules	10'000	-
6150.3137.00	Impôt sur les véhicules	10'000	-
6150.3141.00	Entretien des routes	110'000	-
6150.3141.01	Service hivernal	90'000	-
6150.3141.02	Entretien signalisations	30'000	-
6150.3141.03	Achat plaquettes de rues	1'000	-
6150.3141.04	Entretien éclairage public	20'000	-
6150.3151.00	Frais de véhicules et de machines (entretien et réparation)	52'150	-
6150.3170.00	Frais de déplacements et autres frais	750	-
6150.3300.10	Amortissements planifiés des routes	349'565	-
6150.3300.30	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles	11'974	-
6150.3300.40	Amortissements planifiés des bâtiments	3'075	-
6150.3300.60	Amortissements planifiés, biens meubles PA (véhicules)	138'854	-
6150.3320.90	Amortissements planifiés des immobilisations incorporelles	35'800	-
6150.3940.00	Imputations internes des intérêts	147'733	-
6150.4240.00	Facturation de prestations à des tiers	-	10'000
6150.4260.00	Remboursements et participations de tiers	-	2'000
6150.4660.10	Amort. planifié des subv. d'investissements des cantons	-	98
6150.4660.20	Amort. planifié des subv. d'invest. de collect. publ. locale	-	17'764
6150.4660.50	Amort. planifié des subv. d'invest. des entrep. privées	-	2'500
6150.4660.70	Amortiss. planifié des subv. d'invest. des ménages privés	-	5'050
6155	Places de stationnement	171'358	95'000
6155.3010.00	Salaire du personnel	110'000	-
6155.3010.09	Rembt de salaires du personnel par les assurances (en -)	-	-
6155.3040.00	Allocations communales pour enfants (pers.fixe)	-	-
6155.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais adm.	7'039	-
6155.3052.00	Cotisations patronales caisse de pension	13'159	-
6155.3053.00	Cotisations patronales assurance accidents	940	-
6155.3054.00	Cotisations patronales caisse de compensation pour AF	3'080	-

Compte de résultats

**Budget
2022**

		Charges	Revenus
6155.3055.00	Cotisations patronales assurance IJ en cas de maladie	940	-
6155.3112.00	Frais d'uniformes et d'équipement de contrôles	8'000	-
6155.3130.00	Frais de télécommunications	1'500	-
6155.3130.01	Frais de transactions des horodateurs	500	-
6155.3132.00	Concept de stationnement et modération de trafic	3'700	-
6155.3151.00	Entretien et réparation horodateurs	2'000	-
6155.3158.00	Frais licence informatique horodateurs	7'000	-
6155.3602.10	Rétrocession à l'Agglo du P+R Corbaroche	13'500	-
6155.4240.00	Revenus des horodateurs	-	50'000
6155.4240.01	Revenus vignettes de stationnement (habitants/entrepris.)	-	5'000
6155.4602.10	Revenus du P+R Corbaroche	-	40'000
62	Transports publics	1'695'620	149'950
621	Infrastructures de transports publics	59'300	-
6210	Infrastructures de transports publics	59'300	-
6210.3611.00	Part. au fonds fédéral d'infrastructure ferroviaire	59'300	-
622	Trafic régional et agglomération	1'532'150	46'920
6220	Trafic régional et agglomération	1'480'180	-
6220.3611.00	Part. aux dépenses relatives au trafic régional	770'130	-
6220.3612.90	Part. aux transports régionaux (Agglo-mobilité)	710'050	-
6221	Plan de mobilité	51'970	46'920
6221.3132.00	Honoraires et prestations de service plan de mobilité	46'920	-
6221.3602.00	Imputation interne sur attribution réserve plan mobilité	-	-
6221.3637.00	Aide encouragement mobilité douce territoire communal	5'050	-
6221.4240.00	Ventes de vignettes (plan mobilité communal)	-	16'920
6221.4240.01	Ventes de vignettes (plan mobilité scolaire)	-	30'000
6221.4940.00	Imputation interne sur prélèvement réserve	-	-
629	Transports publics non mentionné ailleurs	104'170	103'030
6290	Transports publics non mentionné ailleurs	104'170	103'030
6290.3109.00	Achat cartes journalières CFF	104'170	-
6290.4250.00	Vente cartes journalières CFF	-	103'030
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	5'093'232	4'111'675
71	Approvisionnement en eau	739'482	739'482
710	Approvisionnement en eau	739'482	739'482
7101	Approvisionnement communal en eau	739'482	739'482
7101.3000.00	Jetons de présences, autorités et Commission (eaux)	360	-
7101.3010.00	Salaire du personnel (eaux)	171'292	-
7101.3010.09	Rembt de salaires du personnel par les assurances (en -)	-	-
7101.3040.00	Allocations communales pour enfants (pers.fixe)	1'080	-
7101.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais adm.	10'961	-
7101.3052.00	Cotisations patronales caisse de pension	7'246	-
7101.3053.00	Cotisations patronales assurance accidents	5'475	-
7101.3054.00	Cotisations patronales caisse de compensation pour AF	4'796	-
7101.3055.00	Cotisations patronales assurance IJ en cas de maladie	1'465	-
7101.3090.00	Frais de formation personnel (eaux)	1'056	-
7101.3101.01	Achat de carburant	950	-
7101.3102.00	Imprimés et matériel	500	-
7101.3105.00	Achats d'eau pour revente	30'000	-
7101.3111.00	Achat de machines, appareils, véhicules, outils	3'500	-
7101.3111.01	Achat de compteurs	44'000	-

Compte de résultats

Budget
2022

		Charges	Revenus
7101.3120.00	Eau, énergie, combustible, élimination déchets	65'000	-
7101.3130.00	Frais d'analyse d'eau	8'500	-
7101.3130.10	Frais de télécommunications	1'750	-
7101.3130.20	Frais d'affranchissements	500	-
7101.3130.30	Frais de poursuites	100	-
7101.3133.00	Charges de l'informatique	500	-
7101.3134.00	Assurance ECAB	2'450	-
7101.3134.01	Assurance véhicules	1'300	-
7101.3137.00	Impôt sur les véhicules	500	-
7101.3137.01	Redevance Radio TV	910	-
7101.3143.00	Entretien du réseau d'eau	95'000	-
7101.3143.01	Entretien du réseau d'hydrants	10'000	-
7101.3151.00	Frais de véhicules et de machines (entretien et réparation)	1'500	-
7101.3300.31	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles	99'025	-
7101.3510.01	Attribution au financement spécial équilibre du compte	89'052	-
7101.3612.00	Participation aux frais de l'association régionale (CEFREN)	15'000	-
7101.3940.00	Imputations internes des intérêts	65'714	-
7101.4240.00	Location des compteurs	-	57'500
7101.4240.02	Taxes d'utilisation (vente d'eau)	-	575'000
7101.4660.40	Amort. planifié des subventions d'invest des entr.publiques	-	6'958
7101.4660.70	Amort. planifié des subv. d'invest. des ménages privés	-	100'024
72	Traitement des eaux usées	2'355'873	2'355'873
720	Traitement des eaux usées	2'355'873	2'355'873
7201	Traitement communal des eaux usées	2'355'873	2'355'873
7201.3000.00	Jetons de présences, autorités et Commission (eaux usées)	360	-
7201.3010.00	Salaire du personnel (eaux usées)	117'546	-
7201.3010.09	Rembt de salaires du personnel par les assurances (en -)	-	-
7201.3040.00	Allocations communales pour enfants (pers.fixe)	720	-
7201.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais adm.	7'656	-
7201.3052.00	Cotisations patronales caisse de pension	4'995	-
7201.3053.00	Cotisations patronales assurance accidents	3'805	-
7201.3054.00	Cotisations patronales caisse de compensation pour AF	3'350	-
7201.3055.00	Cotisations patronales assurance IJ en cas de maladie	1'023	-
7201.3090.00	Frais de formation personnel (eaux usées)	704	-
7201.3101.01	Achat de carburant	950	-
7201.3102.00	Imprimés et matériel	1'050	-
7201.3111.00	Achat de machines, appareils, véhicules, outils	2'500	-
7201.3120.00	Eau, énergie, combustible, élimination déchets	900	-
7201.3130.20	Frais d'affranchissements	1'200	-
7201.3130.30	Frais de poursuites	100	-
7201.3133.00	Charges de l'informatique	500	-
7201.3134.00	Assurance ECAB	50	-
7201.3134.01	Assurance des véhicules	1'300	-
7201.3137.00	Impôt sur les véhicules	500	-
7201.3137.01	Redevance Radio TV	325	-
7201.3143.00	Entretien des infrastructures	93'000	-
7201.3151.00	Frais de véhicules et de machines (entretien et réparation)	1'500	-
7201.3300.32	Amortissements planifiés, autres ouvrages de génie civil PA	61'328	-
7201.3300.60	Amortissements planifiés, biens meubles PA	3'946	-
7201.3320.90	Amortissements planifiés des immobilisations incorporelles	17'258	-
7201.3510.00	Attribution financement spécial maintien de la valeur (FS)	745'338	-
7201.3510.01	Attribution financement spécial équilibre du compte (FSEC)	-	-
7201.3612.00	Participation aux frais de l'association régionale (AIGN)	808'865	-
7201.3612.01	Participation salaires et charges sociales PP (AIGN)	432'010	-
7201.3940.00	Imputations internes des intérêts	43'094	-

Compte de résultats

Budget
2022

		Charges	Revenus
7201.4240.01	Taxe de base	-	778'000
7201.4240.02	Taxe d'utilisation	-	747'000
7201.4510.01	Prélèvement au financement spécial équilibre du compte FSEC	-	305'899
7201.4612.00	Remboursement salaires pers. STEP	-	354'040
7201.4612.01	Remboursement charges sociales (PP) STEP	-	77'970
7201.4660.10	Amort. planifié des subv. d'investissements des cantons	-	1'748
7201.4660.70	Amortiss. planifié des subv. d'invest. des ménages privés	-	91'216
7201.4940.00	Imputations internes intérêts et charges fin. théoriques	-	-
73	Gestion des déchets	1'019'635	885'000
730	Gestion des déchets	1'019'635	885'000
7301	Gestion communale des déchets	1'019'635	885'000
7301.3000.00	Jetons de présences, autorités et Commission	360	-
7301.3010.00	Salaire du personnel (gestion des déchets)	184'666	-
7301.3010.09	Rembt de salaires du personnel par les assurances (en -)	-	-
7301.3040.00	Allocations communales pour enfants (pers.fixe)	1'100	-
7301.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais adm.	12'152	-
7301.3052.00	Cotisations patronales caisse de pension	10'092	-
7301.3053.00	Cotisations patronales assurance accidents	5'970	-
7301.3054.00	Cotisations patronales caisse de compensation pour AF	5'171	-
7301.3055.00	Cotisations patronales assurance IJ en cas de maladie	1'496	-
7301.3090.00	Frais de formation personnel (gestion des déchets)	12'300	-
7301.3100.00	Matériel de bureau	500	-
7301.3102.00	Imprimés et publications	2'000	-
7301.3111.00	Achat de machines, containers, véhicules, outils	3'000	-
7301.3120.00	Eau, énergie, combustible, élimination déchets	1'400	-
7301.3130.00	Frais de transport	384'000	-
7301.3130.01	Frais d'élimination des déchets	375'000	-
7301.3130.02	Frais d'élimination des déchets recyclés	-	-
7301.3130.20	Frais d'affranchissements	500	-
7301.3130.30	Frais de poursuites	100	-
7301.3133.00	Charges de l'informatique	500	-
7301.3134.00	Assurances des bâtiments	40	-
7301.3137.01	Redevance Radio TV	235	-
7301.3140.00	Frais d'entretien de la déchetterie et containers	14'000	-
7301.3151.00	Frais d'entretien des stations de pesage	1'000	-
7301.3300.30	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles	3'083	-
7301.3940.00	Imputations internes des intérêts	970	-
7301.4240.00	Taxe de base	-	430'000
7301.4240.01	Taxe au sac (SACCO)	-	315'000
7301.4240.02	Taxe pour déchets organiques	-	80'000
7301.4240.03	Produits de la collecte des encombrants	-	2'500
7301.4250.00	Recyclage, ramassage verres, papier	-	3'000
7301.4270.00	Ordonnances pénales déchets	-	500
7301.4634.01	Péréquation aux frais de transports	-	19'000
7301.4634.02	Rétrocession sur verre (Vetroswiss)	-	35'000

Compte de résultats

Budget
2022

		Charges	Revenus
74	Aménagements	144'372	78'241
741	Corrections de cours d'eau	144'372	78'241
7410	Corrections de cours d'eau	144'372	78'241
7410.3142.00	Entretien des ruisseaux par des tiers	15'000	-
7410.3300.20	Amort. planifiés, aménagement des cours d'eau PF	114'512	-
7410.3631.00	Part. au plan de gestion de la Petite Sarine (2012-2023)	6'500	-
7410.3631.01	Participation au plan de gestion du Lac de Pérolles	5'050	-
7410.3940.00	Imputations internes des intérêts	3'310	-
7410.4632.00	Subventions	-	-
7410.4660.10	Amort. planifié des subv. d'investissements des cantons	-	78'241
76	Lutte contre la pollution de l'environnement	20'000	-
769	Autre lutte contre la pollution de l'environnement	20'000	-
7690	Autre lutte contre la pollution de l'environnement	20'000	-
7690.3132.01	Investigations sites pollués	20'000	-
77	Protection de l'environnement, autres	101'339	53'079
771	Cimetières, crématoires	101'339	53'079
7710	Cimetière communal	48'260	-
7710.3000.00	Jetons de présences, autorités et Commission	-	-
7710.3101.00	Frais de fonctionnement chapelle mortuaire	8'250	-
7710.3300.30	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles	7'983	-
7710.3612.00	Participation communale au cercle d'inhumation	29'254	-
7710.3940.00	Imputations internes des intérêts	2'773	-
7716	Cercle d'inhumation	53'079	53'079
7716.3010.00	Salaire du personnel	3'500	-
7716.3040.00	Allocations communales pour enfants (pers.fixe)	-	-
7716.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais adm.	229	-
7716.3053.00	Cotisations patronales assurance accidents	5	-
7716.3054.00	Cotisations patronales caisse de compensation pour AF	98	-
7716.3101.00	Frais de marbrerie	6'000	-
7716.3120.00	Eau, énergie, combustible, élimination déchets	6'000	-
7716.3130.01	Frais bancaires du cercle d'inhumation	-	-
7716.3133.00	Charges de l'informatique	300	-
7716.3134.02	Assurance choses	355	-
7716.3143.00	Frais d'entretien et de fossoyage	8'000	-
7716.3300.30	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles	19'123	-
7716.3940.00	Imputations internes des intérêts	9'469	-
7716.4240.00	Taxes d'entrée et concessions	-	2'000
7716.4240.01	Taxes d'inhumation et de désaffectation	-	5'000
7716.4240.02	Refacturation des urnes et émoluments de placement	-	11'000
7716.4240.03	Emoluments pour l'enlèvement des monuments	-	2'000
7716.4240.04	Emoluments pour plaques et inscriptions Jardin du souvenir	-	3'000
7716.4612.00	Participation des communes au cimetière communal	-	30'079

Compte de résultats

Budget
2022

		Charges	Revenus
79	Aménagement du territoire	712'531	-
790	Aménagement du territoire	712'531	-
7900	Aménagement du territoire	712'531	-
7900.3000.00	Jetons de présences, autorités et Commission (aménagement)	4'000	-
7900.3010.00	Salaire du personnel (urbanisme et patrimoine)	370'500	-
7900.3010.09	Rembt de salaires du personnel par les assurances (en -)	-	-
7900.3040.00	Allocations communales pour enfants (pers.fixe)	2'154	-
7900.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais adm.	24'380	-
7900.3052.00	Cotisations patronales caisse de pension	14'568	-
7900.3053.00	Cotisations patronales assurance accidents	4'495	-
7900.3054.00	Cotisations patronales caisse de compensation pour AF	10'380	-
7900.3055.00	Cotisations patronales assurance IJ en cas de maladie	3'000	-
7900.3090.00	Frais de formation personnel (urbanisme et patrimoine)	1'100	-
7900.3132.00	Honoraires des urbanistes	53'850	-
7900.3132.01	Honoraires du PAL	26'850	-
7900.3132.02	Honoraires pour le SIT communal	26'250	-
7900.3132.03	Honoraires et frais cadastraux	7'400	-
7900.3320.90	Amortissements planifiés immobilisations incorporelles (PAL)	76'639	-
7900.3612.90	Participation à l'aménagement régional (Agglo)	82'280	-
7900.3940.00	Imputations internes des intérêts	4'685	-
8	ECONOMIE PUBLIQUE	147'617	-
81	Agriculture	300	-
811	Administration, exécution et contrôle	300	-
8110	Administration, exécution et contrôle	300	-
8110.3130.00	Cotisations	300	-
82	Sylviculture	7'000	-
820	Sylviculture	7'000	-
8200	Domaine forestier communal	7'000	-
8200.3635.00	Participation Corporation triage forestier (Forêts-Sarine)	7'000	-
84	Tourisme	97'150	-
840	Tourisme	97'150	-
8400	Tourisme communal	97'150	-
8400.3320.00	Amortissements planifiés des immobilisations incorporelles	-	-
8400.3612.90	Participation à l'Association touristique régionale (Agglo)	65'150	-
8400.3636.00	Subsides au tourisme	24'500	-
8400.3636.01	Subsde à la SDME	7'500	-
85	Industrie, artisanat et commerce	43'167	-
850	Industrie, artisanat et commerce	43'167	-
8500	Promotion économique	43'167	-
8500.3612.00	Part. à l'association régionale de la Sarine (ARS) / CRID	11'527	-
8500.3612.90	Part. à l'association régionale promotion économique (Agglo)	31'640	-

Compte de résultats

Budget
2022

		Charges	Revenus
9	FINANCES ET IMPÔTS	1'556'955	31'549'695
91	Impôts	350'000	28'955'807
910	Impôts	350'000	28'955'807
9100	Impôts communaux ordinaires	350'000	23'633'107
9100.3180.00	Réévaluations sur créances	-	-
9100.3181.00	Pertes sur créances effectives	350'000	-
9100.4000.00	Impôts sur le revenu personnes physiques (PP) -année fiscale	-	17'906'000
9100.4000.20	Rappels d'impôts sur le revenu des personnes physiques (PP)	-	85'000
9100.4000.30	Impôts sur les prestations en capital	-	560'000
9100.4000.60	Imputation forfaitaire d'impôts sur le revenu (PP)	-	-10'000
9100.4001.00	Impôts sur la fortune des personnes physiques- année fiscale	-	2'025'600
9100.4001.20	Rappels d'impôts sur la fortune des personnes physiques	-	124'000
9100.4002.00	Impôt à la source	-	500'000
9100.4010.00	Impôt sur le bénéfice personnes morales (PM) - année fiscale	-	1'269'000
9100.4011.00	Impôt sur le capital des personnes morales - année fiscale	-	1'058'000
9100.4029.00	Récupération de pertes sur créances d'impôts	-	10'000
9100.4611.00	Compensation cantonale de base - Réforme fiscale	-	105'507
9100.4611.01	Compensation cantonale - cas de rigueur - Réforme fiscale	-	-
9101	Impôts communaux spéciaux	-	5'322'700
9101.4021.00	Contribution immobilière - année fiscale	-	3'800'000
9101.4021.10	Contribution immobilière - années précédentes	-	50'000
9101.4022.00	Impôt sur les gains immobiliers et les plus-values	-	650'000
9101.4023.00	Impôt sur les mutations	-	750'000
9101.4024.00	Impôt sur les successions et donations	-	40'000
9101.4025.00	Impôt sur les appareils et distributeurs	-	5'700
9101.4033.00	Impôt sur les chiens	-	27'000
93	Péréquation financière intercommunale	-	1'320'838
930	Péréquation financière intercommunale	-	1'320'838
9300	Péréquation financière intercommunale	-	1'320'838
9300.3622.00	Contribution à la péréquation des ressources	-	-
9300.4621.00	Attribution de la péréquation des besoins	-	489'524
9300.4622.00	Attribution de la péréquation des ressources	-	831'314
95	Part aux recettes sans affectation, autres	11'390	455'650
950	Part aux recettes sans affectation, autres	11'390	455'650
9500	Part aux recettes sans affectation, autres	11'390	455'650
9500.3601.00	Part aux frais de perception impôts sur les véhicules	11'390	-
9500.4601.00	Part à l'impôt cantonal sur les véhicules à moteur	-	455'650
96	Administration de la fortune et de la dette	733'000	815'200
961	Intérêts	733'000	777'200
9610	Intérêts	733'000	777'200
9610.3400.00	Intérêts passifs des engagements courants	30'000	-
9610.3401.00	Intérêts passifs des engagements financiers	640'000	-
9610.3499.00	Bonification d'intérêts sur impôts (intérêt rémun.)	63'000	-
9610.4401.01	Intérêts des créances fiscales (moratoires+compensatoires)	-	130'000
9610.4402.00	Intérêts des placements financiers	-	7'200
9610.4940.00	Imputations internes des intérêts	-	640'000
963	Immeubles du patrimoine financier	-	38'000
9630	Immeubles du patrimoine financier	-	38'000
9630.4439.00	Loyers du domaine et des parchets et droits de superficie	-	38'000

Compte de résultats**Budget
2022**

		Charges	Revenus
97	Redistributions	-	2'200
971	Redistributions liées à la taxe sur le CO2	-	2'200
9710	Redistributions liées à la taxe sur le CO2	-	2'200
9710.4699.00	Redistributions de la taxe co2	-	2'200
99	Postes non ventilables	462'565	-
990	Postes non ventilables	462'565	-
9900	Postes non ventilables	462'565	-
9900.3611.00	Rattrapage Caisse pension Etat (mesures transit. enseign)	462'565	-
9900.4895.00	Prélèvement sur la réserve de réévaluation du PA	-	-

Charges et revenus

par natures

Charges et produits par natures

Budget
2022

		Charges	Revenus
3	CHARGES	50'523'022	
30	Charges de personnel	10'026'159	
300	Autorités et commissions	288'340	
3000	Salaires, jetons de présences, autorités et commissions	288'340	
301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	8'151'455	
3010	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	8'151'455	
304	Allocations	40'902	
3040	Allocations pour enfants et allocations de formation	40'902	
305	Cotisations patronales	1'410'882	
3050	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais adm.	551'087	
3052	Cotisations patronales Caisse de pension	438'889	
3053	Cotisations patronales assurance-accidents	122'288	
3054	Cotisations patronales caisse de compensation pour AF	234'754	
3055	Cotisations patronales assurance IJ en cas de maladie	63'864	
3059	Autres cotisations patronales (Pont AVS ou LPP)	-	
306	Prestations de l'employeur	-	
309	Autres charges de personnel	134'580	
3090	Formation et perfectionnement du personnel	117'080	
3091	Recrutement du personnel	3'500	
3099	Autres charges du personnel	14'000	
31	Charges de biens et services/autres charges d'exploitation	5'425'771	
310	Charges de matériel et de marchandises	634'470	
3100	Matériel de bureau	58'400	
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	205'450	
3102	Frais de publication et d'annonces	77'050	
3104	Matériel d'exploitation, fournitures	16'800	
3105	Denrées alimentaires	163'600	
3106	Matériel médical	9'000	
3109	Autres charges de matériel et de marchandises	104'170	
311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	181'850	
3110	Meubles et appareils de bureau	14'650	
3111	Machines, appareils, véhicules, outils	79'500	
3112	Vêtements de travail, linges, rideaux	10'000	
3113	Matériel informatique (achat)	47'500	
3118	Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	25'700	
3119	Autres immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	4'500	
312	Alimentation et élimination bien-fonds PA	529'100	
3120	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	529'100	
313	Prestations de service et honoraires	2'204'091	
3130	Prestations de services de tiers	1'308'730	
3132	Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes, e	619'821	
3133	Charges de l'informatique	159'100	
3134	Assurance des Bâtiments	89'830	
3136	Honoraires de l'activité de médecine privées	11'300	
3137	Impôts et taxes	14'810	
3138	Cours, examens et conseils	500	
314	Réfection et entretien courants	742'500	
3140	Entretien des terrains	115'500	
3141	Entretien des routes / voies de communication	251'000	

Charges et produits par natures

Budget
2022

		Charges	Revenus
3142	Entretien des ouvrages d'aménagement des cours d'eau	15'000	
3143	Entretien d'autres ouvrages de génie civil	206'000	
3144	Entretien des bâtiments et immeubles	155'000	
315	Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	269'750	
3150	Entretien de meubles et appareils de bureau	4'000	
3151	Entretien de machines et appareils	104'050	
3153	Entretien de matériel informatique	2'200	
3158	Entretien des immobilisations incorporelles	159'500	
316	Loyers, leasing, baux à ferme, taxes d'utilisation	323'360	
3160	Loyer et bail à ferme des biens-fonds	262'360	
3161	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	5'000	
3162	Mensualités de leasing opérationnel	56'000	
317	Dédommagements	186'650	
3170	Frais de déplacement et autres frais	73'750	
3171	Excursions, voyages scolaires et camps	112'900	
318	Réévaluations sur créances	350'000	
3181	Pertes sur créances effectives	350'000	
319	Diverses charges d'exploitation	4'000	
3199	Autres charges d'exploitation	4'000	
33	Amortissement du patrimoine administratif	2'085'659	
330	Amortissements immobilisations corporelles PA	1'939'598	
3300	Amortissements planifiés, immobilisations corporelles	1'939'598	
332	Amortissements immobilisations incorporelles PA	146'061	
3320	Amortissements planifiés immobilisations incorporelles	146'061	
34	Charges financières	733'000	
340	Charges d'intérêts	670'000	
3400	Intérêts passifs des engagements courants	30'000	
3401	Intérêts passifs des engagements financiers	640'000	
349	Diverses charges financières	63'000	
3499	Autres charges financières	63'000	
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	834'390	
351	Attributions aux fonds et FS comme capital propre	834'390	
3510	Attributions financements spéciaux du capital propre	834'390	
36	Charges de transferts	27'560'946	
360	Parts de revenus destinés à des tiers	33'890	
3601	Parts de revenus destinés aux cantons et aux concordats	20'390	
3602	Parts revenus destinés aux comm.+ assoc.intercom.	13'500	
361	Dédommagements à des collectivités publiques	17'969'218	
3611	Dédommagements aux cantons et aux concordats	4'867'295	
3612	Dédommagements aux comm.+ associ.intercom.	12'820'038	
3614	Dédommagements aux entreprises publiques	281'885	
362	Péréquation financière intercommunale	-	
3622	Contribution à la péréquation des ressources	-	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	9'542'780	
3631	Subventions aux cantons et aux concordats	5'056'170	
3635	Subventions aux entreprises privées	232'000	
3636	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	916'360	
3637	Subventions aux ménages privés	3'338'250	
366	Amortissements subventions d'investissement	15'058	

Charges et produits par natures

Budget
2022

		Charges	Revenus
3660	Amortissements planifiés, subventions d'investissements	15'058	
37	Subventions redistribuées	-	
38	Charges extraordinaires	-	
39	Imputations internes	3'857'097	
391	Prestations de service	3'500	
3910	Imputations internes pour prestations de services	3'500	
393	Frais administratifs et d'exploitation	3'127'597	
3930	Imputations internes pour frais administratifs et d'exploita	3'127'597	
394	Intérêts et charges financières théoriques	640'000	
3940	Imputations internes des intérêts	640'000	
399	Autres imputations internes	86'000	
3990	Autres imputations internes	86'000	

Charges et produits par natures

Budget
2022

		Charges	Revenus
4	REVENUS	-	48'405'333
40	Revenus fiscaux	-	28'850'300
400	Impôts directs personnes physiques	-	21'190'600
4000	Impôts sur le revenu des personnes physiques	-	18'541'000
4001	Impôts sur la fortune des personnes physiques	-	2'149'600
4002	Impôt à la source, personnes physiques	-	500'000
401	Impôts directs personnes morales	-	2'327'000
4010	Impôt sur le bénéfice des personnes morales	-	1'269'000
4011	Impôt sur le capital des personnes morales	-	1'058'000
402	Autres impôts directs	-	5'305'700
4021	Contribution immobilière	-	3'850'000
4022	Impôts sur les gains de fortune	-	650'000
4023	Droits de mutation et de timbre	-	750'000
4024	Impôt sur les successions et donations	-	40'000
4025	Impôts sur les maisons de jeu et les machines à sous	-	5'700
4029	Récupération de pertes sur créances d'impôts	-	10'000
403	Impôts sur la propriété et sur les charges	-	27'000
4032	Impôts sur les divertissements	-	-
4033	Impôt sur les chiens	-	27'000
41	Patentes et concessions	-	-
42	Taxes et redevances	-	5'436'650
420	Taxes de compensation	-	321'000
4200	Taxes de compensation	-	321'000
421	Emoluments pour actes administratifs	-	68'500
4210	Emoluments administratifs	-	68'500
424	Taxes d'utilisation et prestations de service	-	3'125'820
4240	Taxes d'utilisation et prestations de service	-	3'125'820
425	Recettes sur ventes	-	163'530
4250	Ventes	-	163'530
426	Remboursements	-	1'721'500
4260	Remboursements et participations de tiers	-	1'721'500
427	Amendes	-	36'300
4270	Amendes	-	36'300
429	Autres taxes	-	-
44	Revenus financiers	-	440'740
440	Revenus des intérêts	-	137'200
4400	Intérêts des liquidités	-	-
4401	Intérêts des créances et comptes courants	-	130'000
4402	Intérêts des placements financiers	-	7'200
443	Produits immeubles du PF	-	38'000
4439	Autres produits d'immeubles PF	-	38'000
447	Revenus des immeubles PA	-	234'540
4470	Loyers et fermages, immeubles PA	-	20'040
4472	Paiements pour utilisation d'immeubles PA	-	196'500
4479	Autres revenus d'immeubles PA	-	18'000
449	Autres revenus financiers	-	31'000
4499	Autres revenus financiers	-	31'000
45	Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	-	305'899

Charges et produits par natures

Budget
2022

		Charges	Revenus
451	Prélèvements sur fonds et FS comme capital propre	-	305'899
4510	Prélèvements sur fonds et FS comme capital propre	-	305'899
46	Revenus de transferts	-	9'514'647
460	Parts à des revenus de tiers	-	495'650
4601	Parts aux revenus des cantons et des concordats	-	455'650
4602	Parts aux revenus des collectivités publiques locales	-	40'000
461	Dédommagements de collectivités publiques	-	6'574'244
4611	Dédommagements des cantons et des concordats	-	1'275'507
4612	Dédommagement des collectivités publiques locales	-	5'298'737
462	Péréquation financière intercommunale	-	1'320'838
4621	Attribution de la péréquation des besoins	-	489'524
4622	Attribution de la péréquation des ressources	-	831'314
463	Subventions de collectivités publiques et de tiers	-	785'700
4630	Subvention de la Confédération	-	4'400
4631	Subventions des cantons et des concordats	-	25'000
4632	Subventions des collectivités publiques locales	-	685'800
4634	Subventions des entreprises publiques	-	59'000
4637	Subventions des ménages privés	-	11'500
466	Amortissement subv. d'investiss. portées au passif	-	336'015
4660	Amortissement planifié subv. d'investiss. portées au passif	-	336'015
469	Autres revenus de transferts	-	2'200
4699	Redistribution	-	2'200
47	Subventions à redistribuer	-	-
48	Revenus extraordinaires	-	-
49	Imputations internes	-	3'857'097
490	Approvisionnement en matériel et marchandises	-	-
491	Prestations de service	-	3'500
4910	Imputations internes pour prestations de services	-	3'500
493	Frais administratifs et d'exploitation	-	3'127'597
4930	Imputations internes frais admin. et d'exploitation	-	3'127'597
494	Intérêts et charges financières théoriques	-	640'000
4940	Imputations internes des intérêts	-	640'000
499	Autres imputations internes	-	86'000
4990	Autres imputations internes	-	86'000
Excédent de charges			2'117'689

Compte des investissements

Budget 2022

Total

0 ADMINISTRATION GENERALE		
	Dépenses	350'270
	Recettes	-
	Investissement net	350'270
1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE		
	Dépenses	-
	Recettes	-
	Investissement net	-
2 FORMATION		
	Dépenses	19'144'700
	Recettes	-
	Investissement net	19'144'700
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS		
	Dépenses	500'000
	Recettes	-
	Investissement net	500'000
4 SANTE		
	Dépenses	-
	Recettes	-
	Investissement net	-
5 PREVOYANCE SOCIALE		
	Dépenses	21'680
	Recettes	-
	Investissement net	21'680
6 TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS		
	Dépenses	3'676'650
	Recettes	300'000
	Investissement net	3'376'650
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE		
	Dépenses	6'678'800
	Recettes	250'000
	Investissement net	6'428'800
8 ECONOMIE PUBLIQUE		
	Dépenses	-
	Recettes	-
	Investissement net	-
9 FINANCES ET IMPÔTS		
Compte de résultat	Dépenses	-
	Recettes	-
	Investissement net	-
TOTAUX	Dépenses	30'372'100
	Recettes	550'000
	Investissements nets	29'822'100

Compte des investissements

				Budget 2022 crédits déjà votés	
				Dépenses	Recettes
0	ADMINISTRATION GENERALE			150'270	-
01	Législatif et exécutif			-	-
02	Service généraux			150'270	-
022	Services généraux, autres			69'270	-
0220	Services généraux, autres			69'270	-
0220.5060.00	Acquis. program. + adaptation infrastr. informatique administration	Report	06/17	69'270	
029	Immeubles administratifs			81'000	-
0290	Immeubles administratifs			81'000	-
0290.5040.00	Rénovation diverses s/bâtiments communaux	MESSAGE	08/21	-	
0290.5040.01	Raccordement chauff. à distance (CAD) - Bât. adm. Route de Fribourg	Report	12/20	81'000	
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE			-	-
2	FORMATION			18'664'700	-
21	Scolarité obligatoire			18'664'700	-
212	Ecole primaire II			6'700	-
2120	Ecole primaire II			6'700	-
2120.5060.02	Renouvellement parc informatique scolaire	MESSAGE	19/21		
2120.5060.03	Acquisition mob. et équip. scol. espaces activités créatrice	Report	18/19	6'700	
217	Bâtiments scolaires			18'658'000	-
2170	Bâtiments scolaires			18'658'000	-
2170.5040.00	Rénovations diverses bâtiments scolaires	MESSAGE	08/21	70'000	
2170.5040.01	3ème centre scolaire : étude suite et réalisation	Report	09/20	18'000'000	
2170.5040.02	Centre scolaire Marly Cité : concours /étude et avant-projet / Réalisation	Report	10/20	500'000	
2170.5040.03	Centre scolaire Grand-Pré : raccord. chauffage à distance	Report	13/20	88'000	
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS			100'000	-
32	Culture, autres			-	-
34	Sports et loisirs			100'000	-
341	Sports			100'000	-
3410	Sports			100'000	-
3410.5030.01	Réfection clôtures et portails de l'entrée du Centre sportif	Report	21/20	100'000	
3410.5040.00	Nouveau bâtiment centre sportif (vestiaires et buvette)	MESSAGE	courant 22		
342	Loisirs, parcs et jardins			-	-
3424	Parcs publics et chemins			-	-
3424.5010.00	Remise en état du chemin pédestre : Gérine	MESSAGE	11/21		
4	SANTE			-	-
5	PREVOYANCE SOCIALE			21'680	-
57	Aide sociale et domaine de l'asile			21'680	-
572	Aide matérielle			21'680	-
5720	Aide matérielle			21'680	-
5720.5200.00	Acquisition logiciel informatique KISS/SSM	Report	16/19	21'680	

Budget 2022		Budget 2022 total	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
200'000	-	350'270	-
-	-	-	-
200'000	-	350'270	-
-	-	69'270	-
-	-	69'270	-
		69'270	-
200'000	-	281'000	-
200'000	-	281'000	-
200'000		200'000	-
		81'000	-
-	-	-	-
480'000	-	19'144'700	-
480'000	-	19'144'700	-
280'000	-	286'700	-
280'000	-	286'700	-
280'000		280'000	-
		6'700	-
200'000	-	18'858'000	-
200'000	-	18'858'000	-
200'000		270'000	-
		18'000'000	-
		500'000	-
		88'000	-
400'000	-	500'000	-
-	-	-	-
400'000	-	500'000	-
300'000	-	400'000	-
300'000	-	400'000	-
		100'000	-
300'000		300'000	-
100'000	-	100'000	-
100'000	-	100'000	-
100'000		100'000	-
-	-	-	-
-	-	21'680	-
-	-	21'680	-
-	-	21'680	-
-	-	21'680	-
		21'680	-

Compte des investissements

0	ADMINISTRATION GENERALE
01	Législatif et exécutif
02	Service généraux
022	Services généraux, autres
0220	Services généraux, autres
0220.5060.00	Acquis. program. + adaptation infrastr. informatique administration
029	Immeubles administratifs
0290	Immeubles administratifs
0290.5040.00	Rénovation diverses s/bâtiments communaux
0290.5040.01	Raccordement chauff. à distance (CAD) - Bât. adm. Route de Fribourg
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE
2	FORMATION
21	Scolarité obligatoire
212	Ecole primaire II
2120	Ecole primaire II
2120.5060.02	Renouvellement parc informatique scolaire
2120.5060.03	Acquisition mob. et équip. scol. espaces activités créatrice
217	Bâtiments scolaires
2170	Bâtiments scolaires
2170.5040.00	Rénovations diverses bâtiments scolaires
2170.5040.01	3ème centre scolaire : étude suite et réalisation
2170.5040.02	Centre scolaire Marly Cité : concours /étude et avant-projet / Réalisation
2170.5040.03	Centre scolaire Grand-Pré : raccord. chauffage à distance
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS
32	Culture, autres
34	Sports et loisirs
341	Sports
3410	Sports
3410.5030.01	Réfection clôtures et portails de l'entrée du Centre sportif
3410.5040.00	Nouveau bâtiment centre sportif (vestiaires et buvette)
342	Loisirs, parcs et jardins
3424	Parcs publics et chemins
3424.5010.00	Remise en état du chemin pédestre : Gérine
4	SANTE
5	PREVOYANCE SOCIALE
57	Aide sociale et domaine de l'asile
572	Aide matérielle
5720	Aide matérielle
5720.5200.00	Acquisition logiciel informatique KISS/SSM

Compte des investissements

				Budget 2022 crédits déjà votés	
				Dépenses	Recettes
Information	Message (dernier)				
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS			1'823'650	300'000
61	Circulation routière			1'043'650	-
615	Routes communales			1'043'650	-
6150	Routes communales			1'023'650	-
6150.5010.00	Modération de trafic	Report	08/19	300'000	
6150.5010.03	Aménagement carrefour des Rittes	Report	09/17	500'000	
6150.5010.04	Aménagement trottoir et chemin piéton. PED Moraty	Report	16/13	41'650	
6150.5010.05	Création et réalisation place de Village	Report	09/19	25'000	
6150.5010.10	Réfection routes : Ch. Epinettes, Rte Chevalier, Charmille	Report	11/19	107'000	
6150.5010.12	Réfections des routes communales	Report	19/20	35'000	
6150.5010.13	Sentier public : Ch. des Epinettes-Rte Moulin, mâts éclair.		11/17	15'000	
6150.5060.12	Achat machine et mobilier (Etagère 20'000.-/ Conteneur 33'000.-)	MESSAGE	10/21		
6155	Places de stationnement			20'000	-
6155.5060.00	Achat d'horodateurs	Report	07/19	20'000	
62	Transports publics			780'000	300'000
622	Trafic régional et agglomération			780'000	300'000
6220	Trafic régional et agglomération			780'000	300'000
6220.5010.00	Crédit d'étude pr nouvelle liaison TP par le nord de Marly / réalisation	MESSAGE	courant 22	180'000	
6220.5010.01	Requalif. de Route cantonale entre Jonction et Gérine	Report	14/20	300'000	
6220.5010.02	Réaménagement du tronçon - Rte cantonale Jonction Cité	MESSAGE	courant 22		
6220.5010.03	Liaisons routières (Crédit cadre convention MIC)			300'000	
6220.6350.00	Participations de tiers sur liaisons routières (convention MIC)				300'000
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE			4'148'800	-
71	Approvisionnement en eau			344'050	-
710	Approvisionnement en eau			344'050	-
7101	Approvisionnement communal en eau			344'050	-
7101.5031.42	Extension réseau distr. eau +incendie PED Moraty	Report	21/13	1'200	
7101.5031.52	Remplacements anciennes conduites	MESSAGE	12/21	-	
7101.5031.54	Extension réseau distr. eau+incendie : Route Chésalles	Report	20/16	19'250	
7101.5031.57	Mise en conformité couvercle accès Puits Zamachu	Report	21/18	85'000	
7101.5031.60	Rempl. anciennes conduites : Route Pfaffenwil 45-51	Report	22/20	95'000	
7101.5031.61	Réhabilitation ancien puits captage pr arrosage terrain 1+2	Report	24/20	134'000	
7101.5290.00	Réalisation PIEP (plan infrastructures en eau potable)	Report	23/13	9'600	
7101.5031.66	Extension et remplacement réseau PAD Parc des Falaises (défense incendie)	MESSAGE	courant 22		
7101.5031.67	Remplacement conduite : Chemin des Sources - Route de Corbaroche	MESSAGE	17/21		
7101.5031.62	Remplacement conduite sur tracé du CAD (direction 3ème centre scolaire)	MESSAGE	15/21		
7101.5031.64	Déplacements conduites pour nouvelles constructions (Bourguillon 1 et 28; Union 3-5-7)	MESSAGE	13/21		
7101.6370.00	Taxes de raccordement de ménages privés				
72	Traitement des eaux usées			3'311'000	-
720	Traitement des eaux usées			3'311'000	-
7201	Traitement communal des eaux usées			3'311'000	-
7201.5032.29	Remplacement collecteur Route du Centre	Report	21/16	200'000	
7201.5032.46	Réalisation concept mise en sép. bassin versant Est	Report	24/18	2'000'000	
7201.5032.47	Travaux de mise en séparatif Route de la Grangette	Report	15/19	1'050'000	
7201.5032.49	Mise en séparatif art. 22 et 39 RF Marly - Rte de la Gruyère	Report	27/20	45'000	
7201.5290.00	Etude et planif. mise oeuvre mesures PGEE/Bassin versant Est	Report	15/17	16'000	
7201.5032.55	Déversoir dans le vallon du Riedelet	MESSAGE	18/21		
7201.5032.52	Mise en place séparatif sur tracé du CAD (direction 3ème centre scolaire)	MESSAGE	16/21		
7201.5032.60	Mise en place séparatif Route de l'Union 3-5-7	MESSAGE	14/21		
7201.6370.00	Taxes de raccordement de ménages privés				

Budget 2022		Budget 2022 total	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1'853'000	-	3'676'650	300'000
53'000	-	1'096'650	-
53'000	-	1'096'650	-
53'000	-	1'076'650	-
		300'000	-
		500'000	-
		41'650	-
		25'000	-
		107'000	-
		35'000	-
		15'000	-
53'000		53'000	-
-	-	20'000	-
		20'000	-
1'800'000	-	2'580'000	300'000
1'800'000	-	2'580'000	300'000
1'800'000	-	2'580'000	300'000
1'300'000		1'480'000	-
		300'000	-
500'000		500'000	-
		300'000	-
		-	300'000
2'530'000	250'000	6'678'800	250'000
1'270'000	100'000	1'614'050	100'000
1'270'000	100'000	1'614'050	100'000
1'270'000	100'000	1'614'050	100'000
		1'200	-
100'000		100'000	-
		19'250	-
		85'000	-
		95'000	-
		134'000	-
		9'600	-
350'000		350'000	-
350'000		350'000	-
350'000		350'000	-
120'000		120'000	-
	100'000	-	100'000
1'160'000	100'000	4'471'000	100'000
1'160'000	100'000	4'471'000	100'000
1'160'000	100'000	4'471'000	100'000
		200'000	-
		2'000'000	-
		1'050'000	-
		45'000	-
		16'000	-
200'000		200'000	-
750'000		750'000	-
210'000		210'000	-
	100'000	-	100'000

Compte des investissements

6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS
61	Circulation routière
615	Routes communales
6150	Routes communales
6150.5010.00	Modération de trafic
6150.5010.03	Aménagement carrefour des Rittes
6150.5010.04	Aménagement trottoir et chemin piéton. PED Moraty
6150.5010.05	Création et réalisation place de Village
6150.5010.10	Réfection routes : Ch. Epinettes, Rte Chevalier, Charmille
6150.5010.12	Réfections des routes communales
6150.5010.13	Sentier public : Ch. des Epinettes-Rte Moulin, mâts éclair.
6150.5060.12	Achat machine et mobilier (Etagère 20'000.-/ Conteneur 33'000.-)
6155	Places de stationnement
6155.5060.00	Achat d'horodateurs
62	Transports publics
622	Trafic régional et agglomération
6220	Trafic régional et agglomération
6220.5010.00	Crédit d'étude pr nouvelle liaison TP par le nord de Marly / réalisation
6220.5010.01	Requalif. de Route cantonale entre Jonction et Géline
6220.5010.02	Réaménagement du tronçon - Rte cantonale Jonction Cité
6220.5010.03	Liaisons routières (Crédit cadre convention MIC)
6220.6350.00	Participations de tiers sur liaisons routières (convention MIC)
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
71	Approvisionnement en eau
710	Approvisionnement en eau
7101	Approvisionnement communal en eau
7101.5031.42	Extension réseau distr. eau +incendie PED Moraty
7101.5031.52	Remplacements anciennes conduites
7101.5031.54	Extension réseau distr. eau+incendie : Route Chésalles
7101.5031.57	Mise en conformité couvercle accès Puits Zamachu
7101.5031.60	Rempl. anciennes conduites : Route Pfaffenwil 45-51
7101.5031.61	Réhabilitation ancien puits captage pr arrosage terrain 1+2
7101.5290.00	Réalisation PIEP (plan infrastructures en eau potable)
7101.5031.66	Extension et remplacement réseau PAD Parc des Falaises (défense incendie)
7101.5031.67	Remplacement conduite : Chemin des Sources - Route de Corbaroche
7101.5031.62	Remplacement conduite sur tracé du CAD (direction 3ème centre scolaire)
7101.5031.64	Déplacements conduites pour nouvelles constructions (Bourguillon 1 et 28; Union 3-5-7)
7101.6370.00	Taxes de raccordement de ménages privés
72	Traitement des eaux usées
720	Traitement des eaux usées
7201	Traitement communal des eaux usées
7201.5032.29	Remplacement collecteur Route du Centre
7201.5032.46	Réalisation concept mise en sép. bassin versant Est
7201.5032.47	Travaux de mise en séparatif Route de la Grangette
7201.5032.49	Mise en séparatif art. 22 et 39 RF Marly - Rte de la Gruyère
7201.5290.00	Etude et planif. mise oeuvre mesures PGEE/Bassin versant Est
7201.5032.55	Déversoir dans le vallon du Riedelet
7201.5032.52	Mise en place séparatif sur tracé du CAD (direction 3ème centre scolaire)
7201.5032.60	Mise en place séparatif Route de l'Union 3-5-7
7201.6370.00	Taxes de raccordement de ménages privés

Compte des investissements

				Budget 2022 crédits déjà votés	
		Information	Message (dernier)	Dépenses	Recettes
73	Gestion des déchets			60'750	-
730	Gestion des déchets			60'750	-
7301	Gestion communale des déchets			60'750	-
7301.5290.00	Nouvelle déchetterie et locaux service éditité, crédit étude	Report	25/18	60'750	
74	Aménagements			400'000	-
741	Corrections de cours d'eau			400'000	-
7410	Corrections de cours d'eau			400'000	-
7410.5020.00	Revitalisation de la Gérine, crédit d'étude	Report	15/20	400'000	
76	Lutte contre la pollution de l'environnement			-	-
769	Autre lutte contre la pollution de l'environnement			-	-
7690	Autre lutte contre la pollution de l'environnement			-	-
77	Protection de l'environnement, autres			33'000	-
771	Cimetières, crématoires			33'000	-
7716	Cercle d'Inhumation			33'000	-
7716.5030.01	Réalisation de tombes pour urnes funéraires	Report	27/18	33'000	
79	Aménagement du territoire			-	-
790	Aménagement du territoire			-	-
7900	Aménagement du territoire			-	-
7900.5290.00	PAD Route de Fribourg	MESSAGE	09/21		
7900.6350.00	Participations de tiers s/ PAD Route de Fribourg	MESSAGE	09/21		
7906	Groupement régional d'aménagement				
8	ECONOMIE PUBLIQUE			-	-
9	FINANCES ET IMPÔTS			-	-

Compte des investissements

Budget 2022		Budget 2022 total	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
-	-	60'750	-
-	-	60'750	-
-	-	60'750	-
		60'750	-
-	-	400'000	-
-	-	400'000	-
-	-	400'000	-
		400'000	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	33'000	-
-	-	33'000	-
-	-	33'000	-
		33'000	-
100'000	50'000	100'000	50'000
100'000	50'000	100'000	50'000
100'000	50'000	100'000	50'000
100'000		100'000	-
	50'000	-	50'000
-	-	-	-
-	-	-	-

73	Gestion des déchets
730	Gestion des déchets
7301	Gestion communale des déchets
7301.5290.00	Nouvelle déchetterie et locaux service édilité, crédit étude
74	Aménagements
741	Corrections de cours d'eau
7410	Corrections de cours d'eau
7410.5020.00	Revitalisation de la Gérine, crédit d'étude
76	Lutte contre la pollution de l'environnement
769	Autre lutte contre la pollution de l'environnement
7690	Autre lutte contre la pollution de l'environnement
77	Protection de l'environnement, autres
771	Cimetières, crématoires
7716	Cercle d'Inhumation
7716.5030.01	Réalisation de tombes pour urnes funéraires
79	Aménagement du territoire
790	Aménagement du territoire
7900	Aménagement du territoire
7900.5290.00	PAD Route de Fribourg
7900.6350.00	Participations de tiers s/ PAD Route de Fribourg
7906	Groupement régional d'aménagement

8 ECONOMIE PUBLIQUE

9 FINANCES ET IMPÔTS

Messages du Conseil communal au Conseil général relatifs aux propositions d'investissements

	Pages
Message 08-21 2170.5040.00 0290.5040.00	Rénovation des bâtiments communaux et scolaires 42
Message 09-21 7900.5290.00 7900.6350.00	Plan d'aménagement de détail (PAD), Route de Fribourg 44
Message 10-21 6150.5060.12	Acquisition d'un conteneur et d'étagères de rangement 47
Message 11-21 3424.5010.00	Remise en état du chemin pédestre au bord de la Gérine 49
Message 12-21 7101.5031.52	Remplacement d'anciennes conduites 51
Message 13-21 7101.5031.64	Déplacement de conduites d'eau potable dû à de nouvelles constructions immobilières 53
Message 14-21 7201.5032.60	Mise en place du séparatif à la Route de l'Union 3-5-7 56
Message 15-21 7101.5031.62	Remplacement d'une conduite de distribution d'eau dans le cadre du chauffage à distance (CAD) 58
Message 16-21 7201.5032.52	Mise en séparatif dans le cadre du chauffage à distance (CAD) 60
Message 17-21 7101.5031.67	Remplacement de la conduite Chemin des Sources – Route de Corbaroche (passerelle) 62
Message 18-21 7201.5032.55	Sécurisation du déversoir d'orage dans le vallon du Riedelet 64
Message 19-21 2120.5060.02	Renouvellement du parc informatique « élèves » 67

Message 08 – 21

relatif à la rénovation des bâtiments communaux et scolaires

Référence comptable : 2170.5040.00

Référence comptable : 0290.5040.00

1. Introduction

Le Conseil communal estime qu'il est indispensable et nécessaire de maintenir la substance des bâtiments communaux et scolaires, biens du patrimoine administratif, en investissant annuellement dans leur maintien, leur rénovation et leur amélioration. Comme dans le budget 2020, le Conseil communal a regroupé les investissements des bâtiments communaux et scolaires. Il rappelle aussi que, s'il devait concrétiser l'idée d'un fonds de rénovation, représentant par exemple 3% de la valeur d'assurance (ECAB) 2017, soit près de 66,2 millions de francs (dont le 65% sont des bâtiments scolaires), c'est un montant annuel de l'ordre de 1,9 million de francs qu'il devrait prendre en considération. Compte tenu des moyens à disposition, le Conseil propose de n'investir que 0.45% de la valeur ECAB pour pouvoir parer au vieillissement des bâtiments et les adapter aux besoins les plus urgents. Dans la vision globale du Conseil communal, cet investissement répond à l'objectif d'assainissement et de développement des infrastructures communales.

La réorganisation actuelle de l'administration communale nécessitera une dotation en personnel supplémentaire. Certains espaces de travail devront être repensés, ce qui nécessitera des fonds supplémentaires à hauteur de Fr. 100'000.- par rapport aux Fr. 300'000.- demandés annuellement.

Enfin, il est noté que si un objet mentionné parmi les objectifs ci-dessous ne peut pas être réalisé, il peut être remplacé par d'autres travaux en fonction du degré d'urgence ou de nécessité.

2. Objectifs

Bâtiments scolaires	Fr.	200'000.00
Ecole de Marly Cité, Route du Chevalier 8		
Réfection des soubassements	Fr.	15'000.00
Pose de moustiquaires salles de classes 13 et 16	Fr.	5'000.00
Nouveaux luminaires et détecteurs au sous-sol	Fr.	10'000.00
Halle Polyvalente, chemin des Epinettes 4		
Réfection de la ventilation	Fr.	10'000.00
Ecole de Grand-Pré, petite halle, pavillon 3, route des Ecoles 36		
Réfection de 7 cuvettes et chasses d'eau de WC au pavillon 3	Fr.	10'000.00
Changement de la porte d'entrée automatique au 1 ^{er} au pavillon 3	Fr.	25'000.00
Révision complète de la sonorisation de la petite halle	Fr.	10'000.00
Ecole primaire de Grand-Pré, route des Ecoles 34		
Rénovation des parquets de certaines salles de classes (ponçage + vitrification)	Fr.	20'000.00
Modification du bureau du directeur d'établissement	Fr.	5'000.00
Pavillon 1, route des Ecoles 32		
Remplacement de toutes les vannes thermostatiques des radiateurs	Fr.	15'000.00
Remplacement de stores défectueux	Fr.	10'000.00
Ecole de Grand-Pré, halle omnisports, route des Ecoles 26		
Révision complète de la sonorisation	Fr.	20'000.00
Remise en état des parois amovibles de séparation (moteurs et traverses)	Fr.	20'000.00
Rénovation des installations sanitaires des sociétés (au sous-sol)	Fr.	10'000.00
Réserve pour la réalisation des travaux	Fr.	15'000.00
Bâtiments communaux	Fr.	200'000.00
Halle édilitaire, route de Corbaroche 64		
Agrandissement de l'atelier du service des eaux	Fr.	80'000.00
Bâtiment administratif, route de Fribourg 9		
Réorganisation des espaces de travail suite à la dotation supplémentaire en personnel	Fr.	120'000.00
Total général	Fr.	400'000.00

3. Implications financières

Le besoin en financement se monte à Fr. 400'000.- réalisable par un emprunt. Le taux d'amortissement est défini en fonction des normes MCH2, soit d'une durée de vie du bien estimée à 33 1/3 ans.

Demande de crédit d'investissement	Fr.	400'000.-
Amortissement de 3 % par an sur Fr. 400'000.- selon MCH2	Fr.	12'000.-
Intérêts de 1.5% par an sur Fr. 400'000.-	Fr.	6'000.-
Total des charges financières annuelles	Fr.	18'000.-

L'investissement proposé figure au plan financier 2021-2025 [Fr. 300'000.- en 2022].

4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 400'000.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cette dépense. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

Message 09 – 21

relatif au Plan d'aménagement de détail (PAD), Route de Fribourg

Références comptables : 7900.5290.00 et 7900.6350.00

1. Introduction

La vision 2030-40 du développement communal, à travers la révision de son PAL, passe notamment par la structuration d'un boulevard urbain reliant les deux centralités que sont Marly-Jonction et Marly-Cité, visant à constituer un secteur de requalification de la route et d'urbanisation de forte densité.

Afin de garantir la cohérence d'ensemble du développement de ces secteurs, un PAD cadre a été inscrit au PAL (Règlement communal d'urbanisme et plan d'affectation des zones). Il permet d'intégrer le domaine public (route cantonale, RC) dans l'objectif de requalification de type VALTRALOC (Valorisation des traversées de localités). Il permet également de fixer les conditions générales d'implantation et d'affectation des nouveaux programmes qui prendront place le long du futur axe urbain. Selon l'article 63 a LATeC, il doit contenir au minimum un périmètre de PAD et c'est dans cet objectif que le PAD Route de Fribourg a été initié. Aussi, ce dernier a été inscrit au PAL et se situe au centre du tronçon Jonction-Cité, sur un secteur en majeure partie propriété communale (administration communale, SBM Offshore et Swisscom).

Le PAD cadre ne fait pas partie de ce message car il est déjà compris dans le budget de la requalification de la RC voté le 2 décembre 2020 par le Conseil général (message 14-20).

2. Objectifs

Le PAD Route de Fribourg, considéré comme un des éléments du PAD cadre, permet de préciser l'aménagement du secteur et a pour objectifs de :

- créer un espace vert public majeur en lien avec la RC ;
- cadrer et animer l'espace public par un bâti de qualité ;
- développer et valoriser le potentiel d'aménagements extérieurs végétalisés et perméables ;
- renforcer le programme d'activités et d'intérêt public.

Il aura pour spécificité de proposer un concept d'aménagement et un concept paysager forts, mais également de permettre l'accueil d'un programme d'équipements publics, répondant aux besoins communaux.

Les procédures du PAD cadre et du PAD Route de Fribourg devront et seront coordonnées; les dossiers pourront être déposés simultanément à l'examen préalable et à l'enquête publique facilitant ainsi leur compréhension mutuelle. Leur établissement conjoint permettra également de gagner en efficacité et de mutualiser une partie des prestations, telles que les séances avec les services cantonaux, certaines dispositions du règlement, ou encore certains chapitres des deux rapports justificatifs 47 OAT. Nous avons ainsi planifié la démarche et les prestations suivantes :

Phase 1 : Programmation

Le PAD cadre doit garantir le développement du boulevard urbain comme un ensemble cohérent et favoriser le potentiel de restructuration et de densification. Le PAD Route de Fribourg doit quant à lui créer un point d'accroche fort à vocation publique au centre de la route cantonale.

Un atelier de réflexion sur la programmation souhaitée par la commune sera organisé dans un premier temps. Ensuite, une discussion ouverte entre la commune et les deux propriétaires du secteur doit avoir lieu, afin de leur présenter les ambitions communales et discuter des possibilités de mutualisation des futurs équipements et bâtiments.

Le concept d'aménagement sera réalisé en coordination étroite avec les autres mandataires qui seront intervenus au niveau du PAD cadre pour les aspects mobilité afin qu'il soit cohérent au niveau du stationnement et de mettre en adéquation le PAD Route de Fribourg à la future étude mobilité qui accompagnera le dossier.

Objectifs :

- ouvrir la discussion sur les ambitions de la commune en termes de programmation et les attentes des propriétaires du secteur ;
- préciser le programme souhaité en affinant le concept d'aménagement et en détaillant les règles constructives du PAD cadre, en précisant les aspects mobilité ;
- établir un concept paysager proposant un plan et des coupes schématiques des intentions d'aménagement des espaces extérieurs et plus particulièrement du parc public.

Phase 2 : Planification

Volet A, Projet de PAD Route de Fribourg

Une étude de mobilité et une note environnement (coordonnée avec le rapport d'impact sur l'environnement établi dans le cadre du dossier de PAD cadre) seront réalisées.

Objectifs

- mise en place du projet à travers l'élaboration des documents techniques (plan, règlement et rapport 47 OAT) pour envoi à l'examen préalable ;
- coordination nécessaire avec les services cantonaux.

Volet B, Projet définitif de PAD Route de Fribourg

Objectif

- mise au point finale du dossier de PAD Route de Fribourg pour mise à l'enquête publique.

3. Implications financières

Le besoin en financement se monte à Fr. 100'000.- réalisable par un emprunt, jusqu'à réception de la participation de tiers de Fr. 50'000.- attendue. Le taux d'amortissement est défini en fonction des normes MCH2, soit une durée de vie du bien estimé à 10 ans.

Demande de crédit d'investissement	Fr.	100'000.-
Amortissement de 10 % par an sur Fr. 100'000.- selon MCH2	Fr.	10'000.-
Intérêts de 1.5% par an sur Fr. 100'000.-	Fr.	1'500.-
Total des charges financières annuelles	Fr.	11'500.-

Dès réception de la participation des tiers, de Fr. 50'000.-, ces charges seront réduites de moitié.

L'investissement proposé ne figure pas au plan financier 2021-2025.

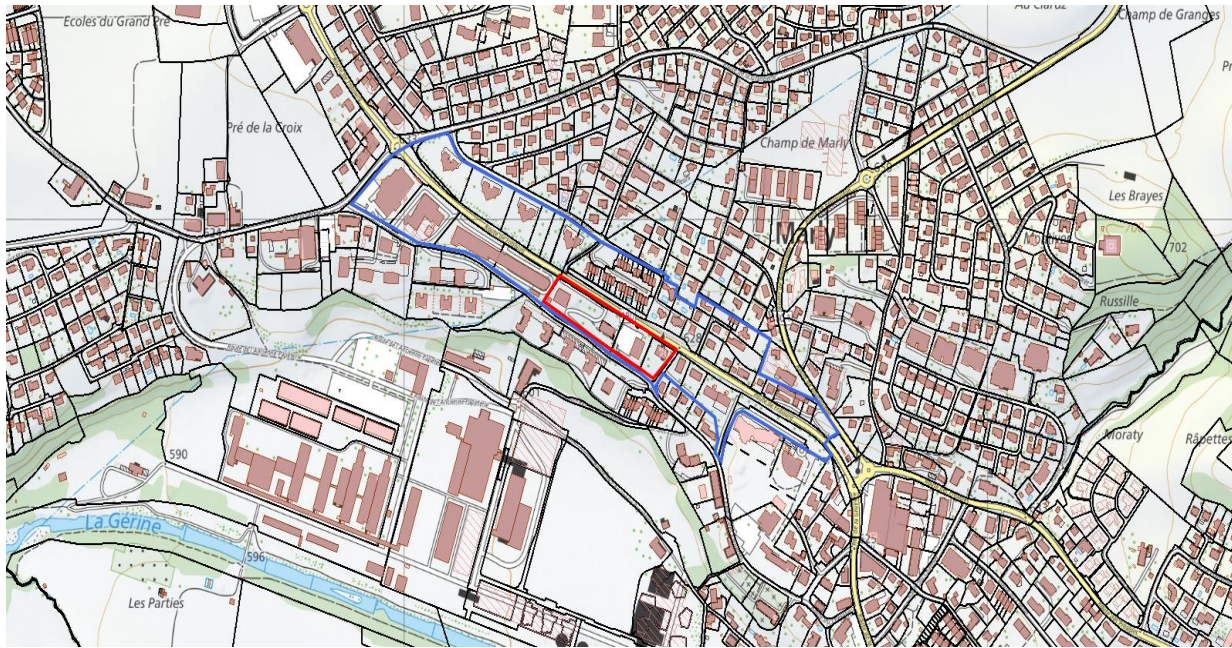
4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 100'000.-, et son financement par un emprunt, jusqu'à réception de la participation des tiers.

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cette dépense. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

5. Annexes

Périmètre des PAD



Périmètre du PAD cadre en bleu

Périmètre de PAD Rte de Fribourg en rouge (dénommé IV ci-dessous)

Extrait plan de zone



Message 10 – 21

relatif à l'acquisition d'un conteneur et d'étagères de rangement

Référence comptable : 6150.5060.12

1. Introduction

Afin d'améliorer son fonctionnement tout en se mettant aux normes actuelles, le Conseil communal propose l'acquisition des objets suivants :

- un conteneur pour les matières dangereuses et les produits inflammables ;
- des étagères de rangement pour l'extérieur de la halle édilitaire.

2. Objectifs

Conteneur pour matières dangereuses et produits inflammables : Fr. 33'000.-

Un récent contrôle de la SUVA a relevé que l'entreposage et le stockage des fûts de combustibles et de matières inflammables n'étaient pas aux normes. Afin d'y remédier tout en gagnant de l'espace à l'intérieur de la halle, le Conseil communal propose d'acquérir un conteneur dans lequel ces produits pourront être déposés en toute sécurité, répondant ainsi aux exigences de la SUVA. Ce conteneur sera équipé d'un bac de rétention et sera isolé ; un chauffage d'appoint sera installé afin de garder ces matériaux hors gel.



Etagère de rangement pour l'extérieur : Fr. 20'000.-

Depuis de nombreuses années, la section édilité et espaces verts se trouve à l'étroit dans ses locaux et est constamment à la recherche de solutions afin d'optimiser l'espace à moindre coût. Pour ce faire, le Conseil communal souhaite acquérir une étagère de deux étages d'une longueur de 25 mètres équipée d'un couvert, qui sera disposée à l'extérieur, pour gagner de la place dans les locaux et ainsi gagner en efficacité. Afin de réaliser des économies, le montage sera entièrement pris en charge par la section édilité et espaces verts.



3. Implications financières

Le besoin en financement se monte à Fr. 53'000.- réalisable par un emprunt. Le taux d'amortissement est défini en fonction des normes MCH2, soit une durée de vie du bien estimé à 10 ans.

Demande de crédit d'investissement	Fr.	53'000.-
Amortissement de 10 % par an sur Fr. 53'000.- selon MCH2	Fr.	5'300.-
Intérêts de 1.5% par an sur Fr. 53'000.-	Fr.	795.-
Total des charges financières annuelles	Fr.	6'095.-

L'investissement proposé ne figure pas au plan financier 2021-2025.

4. Décision

Cette proposition d'investissement a été approuvée par la Commission des Eaux, édilité et espaces verts lors de sa séance du 18 octobre 2021.

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 53'000.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cette dépense. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

Message 11 – 21

relatif à la remise en état du chemin pédestre au bord de la Gérine

Référence comptable : 3424.5010.00

1. Introduction

Les chemins de randonnée pédestre permettent de découvrir la nature et les magnifiques paysages que la commune de Marly offre, notamment aux abords de la Gérine qui sont très fréquentés. Cette fréquentation induit naturellement une détérioration. Une rénovation de ces chemins sur une longueur d'environ 2 km est aujourd'hui nécessaire afin que les promeneurs puissent pleinement jouir de leurs balades aux bords de la Gérine.



2. Objectifs

Dans l'attente de la réalisation du projet de la revitalisation de la Gérine, le Conseil communal souhaite prendre de l'avance sur le tronçon reliant le centre sportif à la nouvelle passerelle en bois, des deux côtés de la rivière. Ce chemin est le plus détérioré ; de nombreux endroits deviennent boueux et de gros cailloux dépassent du sol. Le sentier devient donc de moins en moins praticable pour les utilisateurs, voire dangereux.

Le Conseil communal souhaite donc rénover cette zone en dégrappant 5 à 10 cm du revêtement actuel pour remettre une couche de gravier gras, comme cela a déjà été fait aux abords de la nouvelle passerelle en bois.

3. Implications financières

Le besoin en financement se monte à Fr. 100'000.- réalisable par un emprunt. Le taux d'amortissement est défini en fonction des normes MCH2, soit une durée de vie du bien estimée à 20 ans.

Demande de crédit d'investissement	Fr.	100'000.-
Amortissement de 5 % par an sur Fr. 100'000.- selon MCH2	Fr.	5'000.-
Intérêts de 1.5% par an sur Fr. 100'000.-	Fr.	1'500.-
Total des charges financières annuelles	Fr.	6'500.-

L'investissement proposé figure au plan financier 2021-2025 [Fr. 30'000.- en 2022 et Fr. 30'000.- en 2023].

4. Décision

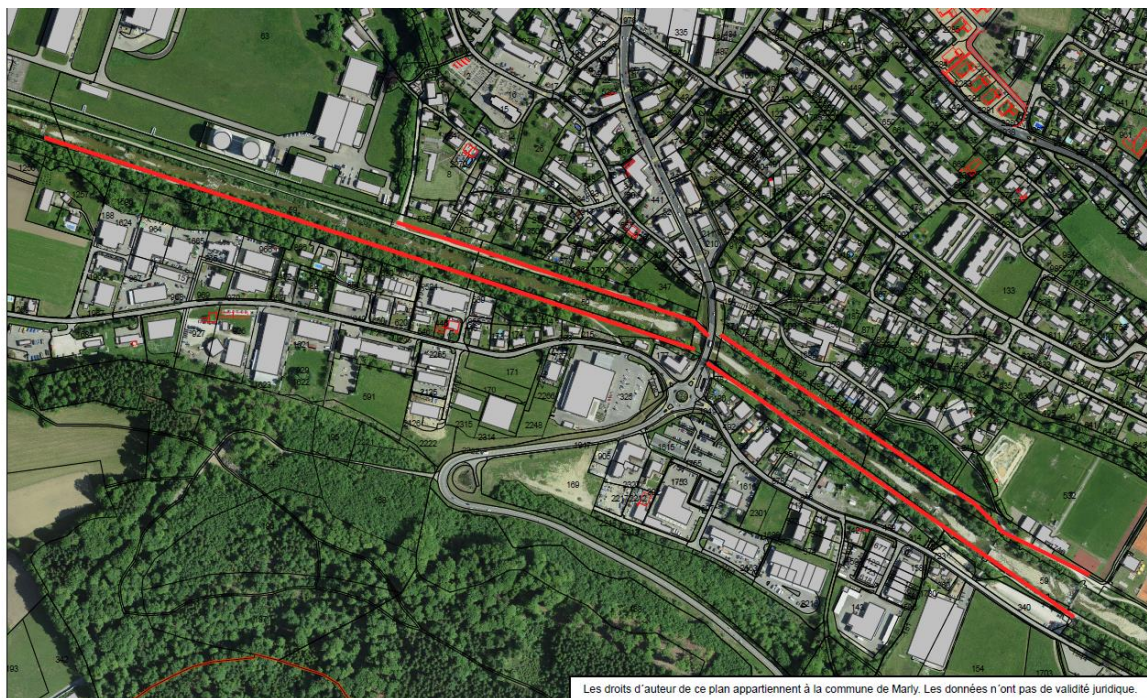
Cette proposition d'investissement a été approuvée par la Commission des Eaux, édilité et espaces verts lors de sa séance du 18 octobre 2021

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 100'000.-, et son financement par un emprunt.

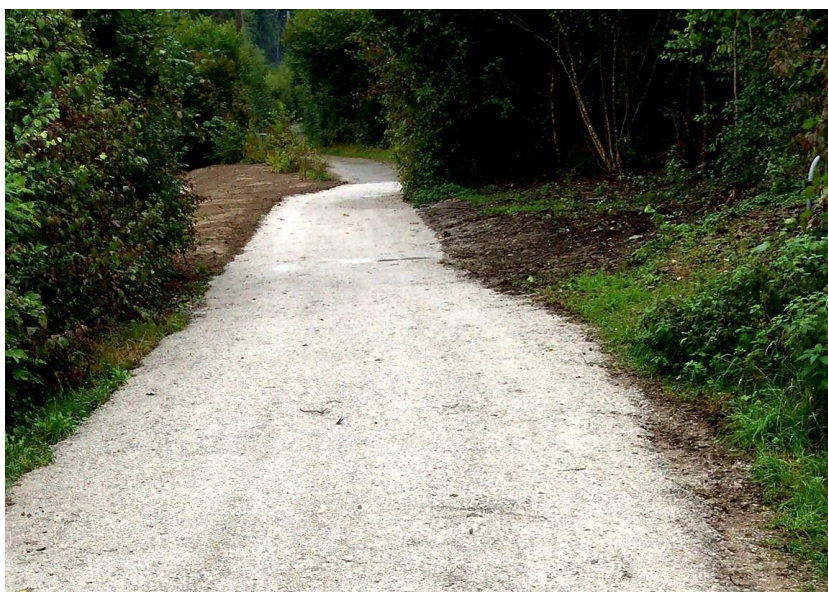
Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cette dépense. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

5. Annexe

Zone à rénover (en rouge)



Résultat final



Message 12 – 21

relatif au remplacement d'anciennes conduites

Référence comptable : 7101.5031.52

1. Introduction

Conformément à la Loi sur l'Eau Potable (LEP) entrée en vigueur le 1er juillet 2012, la commune de Marly a déposé auprès du Service de la sécurité Alimentaire et des Affaires Vétérinaires (SAAV) son Plan des Infrastructures d'Eau Potable (PIEP).

Le plan des infrastructures d'eau potable est un instrument de gestion et de planification technique et financière se rapportant à l'alimentation en eau potable d'un territoire.

2. Objectifs

Planification de remplacement des conduites définie par le Plan des Infrastructures d'Eau Potable (PIEP) :

En considérant une durée de vie d'environ 80 ans, le pourcentage de conduites à remplacer afin de garantir un renouvellement continu est de 1.25 % par année. Compte tenu de la longueur totale du réseau d'environ 45.5 km, il est nécessaire de remplacer environ 570 m de conduites par année pour le maintenir dans son état actuel.

Le prix de l'eau actuel permet d'envisager le remplacement d'environ 200 m de conduite par année.

Plusieurs tronçons du réseau sur lesquels des fuites ont été réparées ces dernières années doivent faire l'objet d'un remplacement. En effet, il est prouvé qu'un tronçon nécessitant plusieurs réparations durant les dix dernières années coûte plus cher que la valeur des intérêts et amortissement des frais de son remplacement.

Pour 2022, et si la commune n'a pas de remplacement d'urgence lié à des chantiers ou autre, il est proposé le remplacement de la conduite en acier de diamètre 125 mm. au chemin des Falaises par une nouveau tuyau en fonte d'un diamètre de 150 mm. avec intérieur minéral. Ce remplacement est une première étape pour le futur approvisionnement du nouveau quartier du Parc des Falaises. Le montant prévoit également des divers et imprévus en fonction d'opportunités ou d'interventions d'urgence.

3. Implications financières

Le besoin en financement se monte à Fr. 100'000.- réalisable par un emprunt. Le taux d'amortissement est défini en fonction des normes MCH2, soit une durée de vie du bien estimée à 80 ans.

Demande de crédit d'investissement	Fr.	100'000.-
Amortissement de 1.25% par an sur Fr. 100'000.- selon MCH2	Fr.	1'250.-
Intérêts de 1.5% par an sur Fr. 100'000.-	Fr.	1'500.-
Total des charges financières annuelles	Fr.	2'750.-

L'investissement proposé figure au plan financier 2021-2025 [Fr. 100'000.- en 2022].

4. Décision

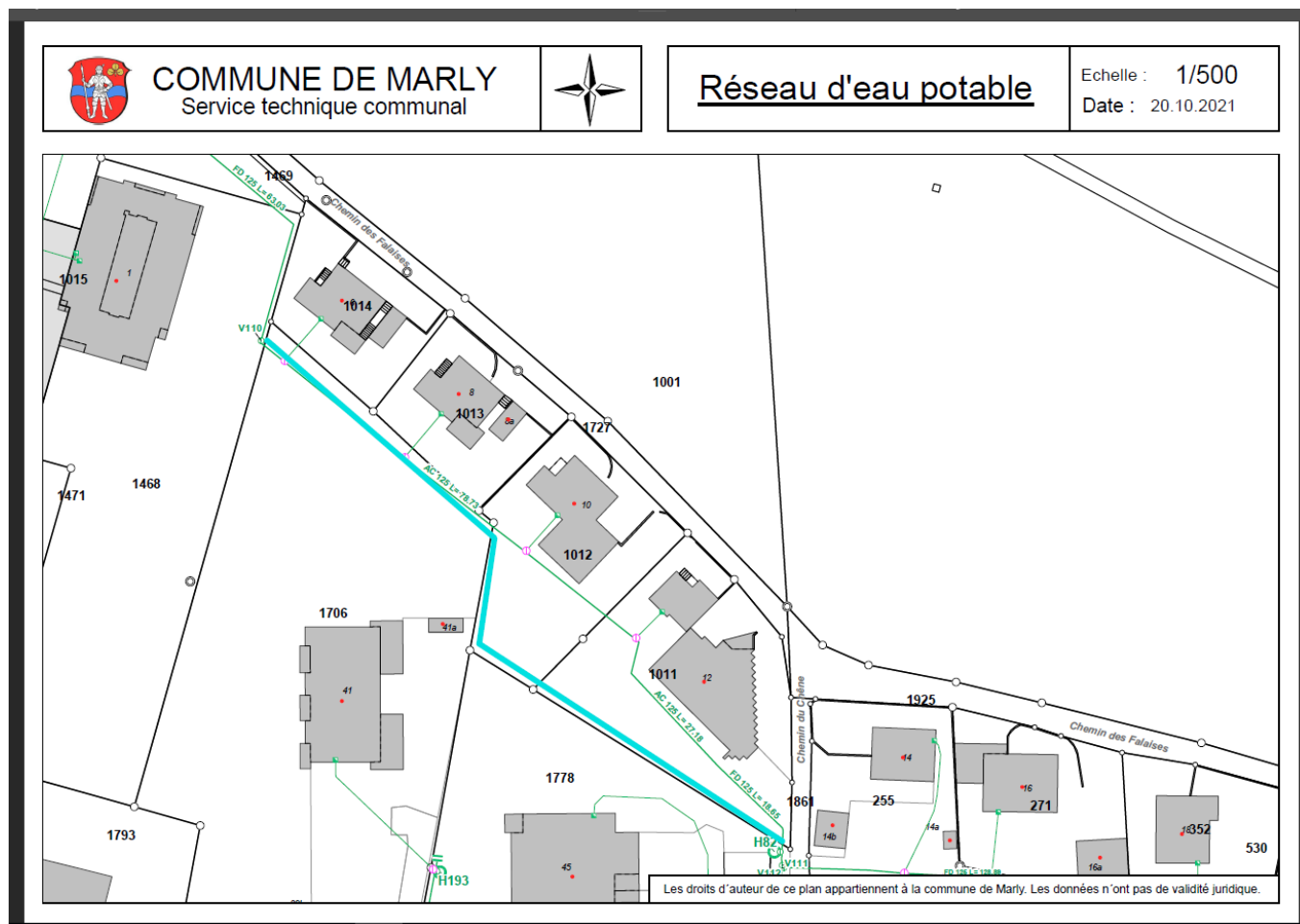
Cette proposition d'investissement a été approuvée par la Commission des Eaux, édilité et espaces verts lors de sa séance du 18 octobre 2021.

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 100'000.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cette dépense. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

5. Annexe

Tracé de la nouvelle conduite en bleu, conduite existante en vert



Message 13 – 21

relatif au déplacement de conduites d'eau potable dû à de nouvelles constructions immobilières

Référence comptable : 7101.5031.64

1. Introduction

Pour 2022, plusieurs projets immobiliers nécessitent le déplacement des conduites d'eau communale.

- **Bourguillon 1** : avec le nouveau projet, notre conduite devra contourner le nouveau bâtiment.
- **Bourguillon 28** : avec le nouveau projet, un mur anti-bruit sera construit « sur » la conduite d'eau. La conduite actuelle est en éternit. Afin d'éviter tout problème, le Conseil communal souhaite remplacer ce bout de conduite afin de ne pas avoir des soucis dans le futur.
- **Route de l'Union 3 / 5 / 7** : deux projets sont à l'étude sur l'article 1099 et 1100 du RF Marly. Leur approvisionnement se fait à ce jour par le chemin de l'Aurore mais, vu l'ampleur du projet, la conduite est sous dimensionnée. Le Conseil communal propose de donner un nouvel accès à l'eau communale en posant une nouvelle conduite depuis la route de l'Union. Dans le cadre de ces travaux, une nouvelle hydrante sera également posée, car ce quartier n'est pas complètement recouvert par la défense incendie.

2. Objectifs

- **Bourguillon 1** : L'objectif est de maintenir le réseau existant en contournant le nouveau complexe immobilier (Fr. 45'000.- pour fourniture et pose du nouveau tuyau, les travaux de génie civil sont à la charge du propriétaire).
- **Bourguillon 28** : L'objectif est de changer la conduite existante (éternit) qui se retrouvera « sous » un mur anti-bruit (Fr. 30'000.- pour fourniture et pose du nouveau tuyau, les travaux de génie civil sont répartis entre la commune et le propriétaire).
- **Union 3 / 5 / 7** : L'objectif est de fournir de l'eau en suffisance vu le nombre d'appartements prévus et de compléter la défense incendie dans ce secteur (Fr. 45'000.- y.c. la creuse, la fourniture et la pose du nouveau tuyau).

3. Implications financières

Le besoin en financement se monte à Fr. 120'000.- réalisable par un emprunt. Le taux d'amortissement est défini en fonction des normes MCH2, soit une durée de vie du bien estimée à 80 ans.

Demande de crédit d'investissement	Fr.	120'000.-
Amortissement de 1.25% par an sur Fr. 120'000.- selon MCH2	Fr.	1'500.-
Intérêts de 1.5% par an sur Fr. 120'000.-	Fr.	1'800.-
Total des charges financières annuelles	Fr.	3'300.-

L'investissement proposé ne figure pas au plan financier 2021-2025.

4. Décision

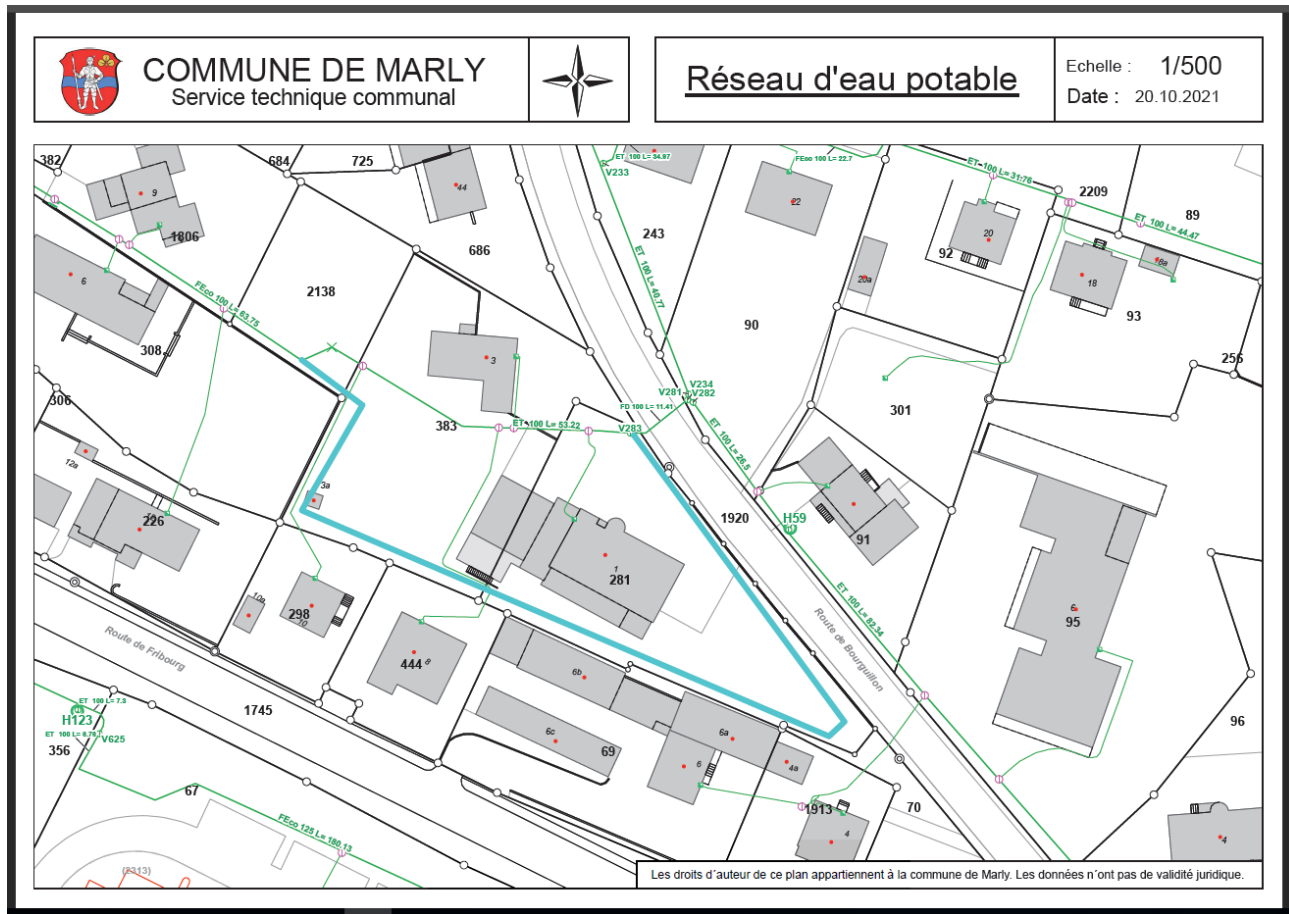
Cette proposition d'investissement a été approuvée par la Commission des Eaux, édilité et espaces verts lors de sa séance du 18 octobre 2021.

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 120'000.-, et son financement par un emprunt.

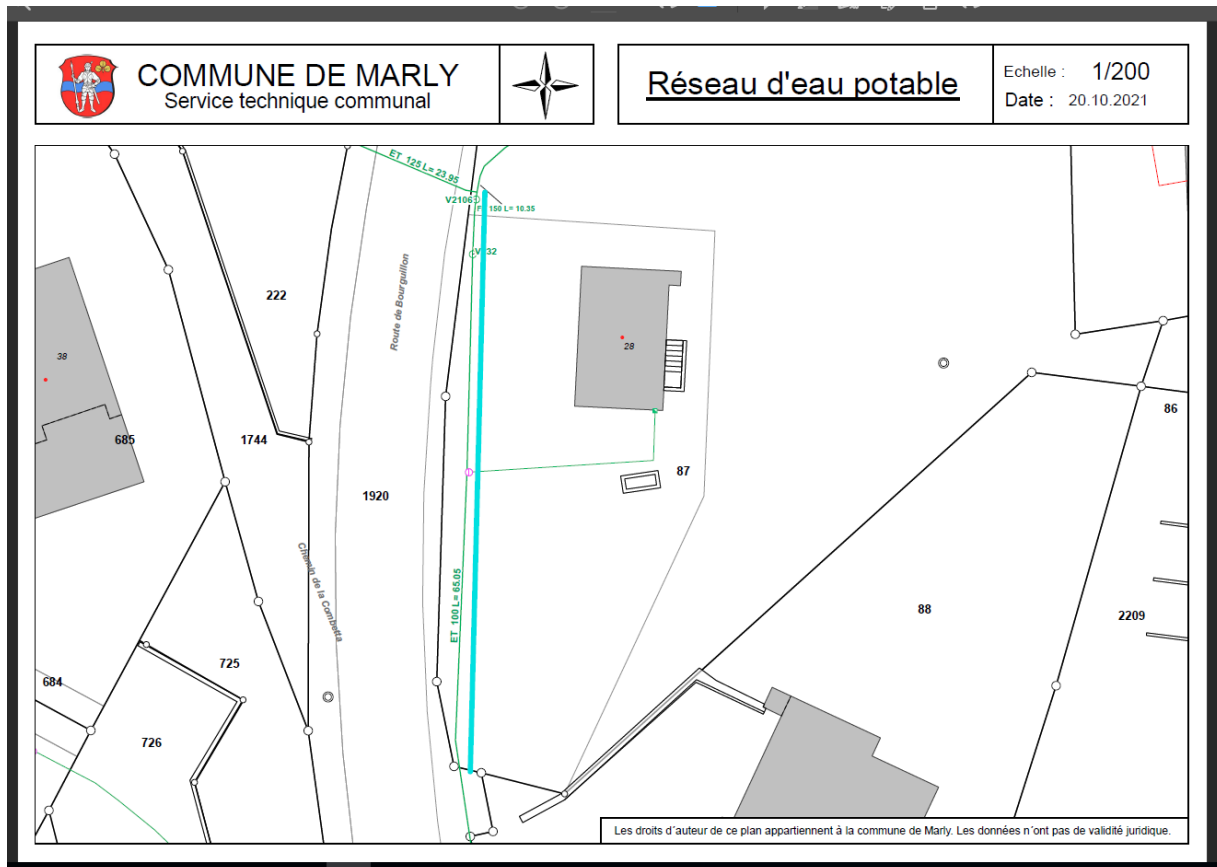
Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cette dépense. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

5. Annexes

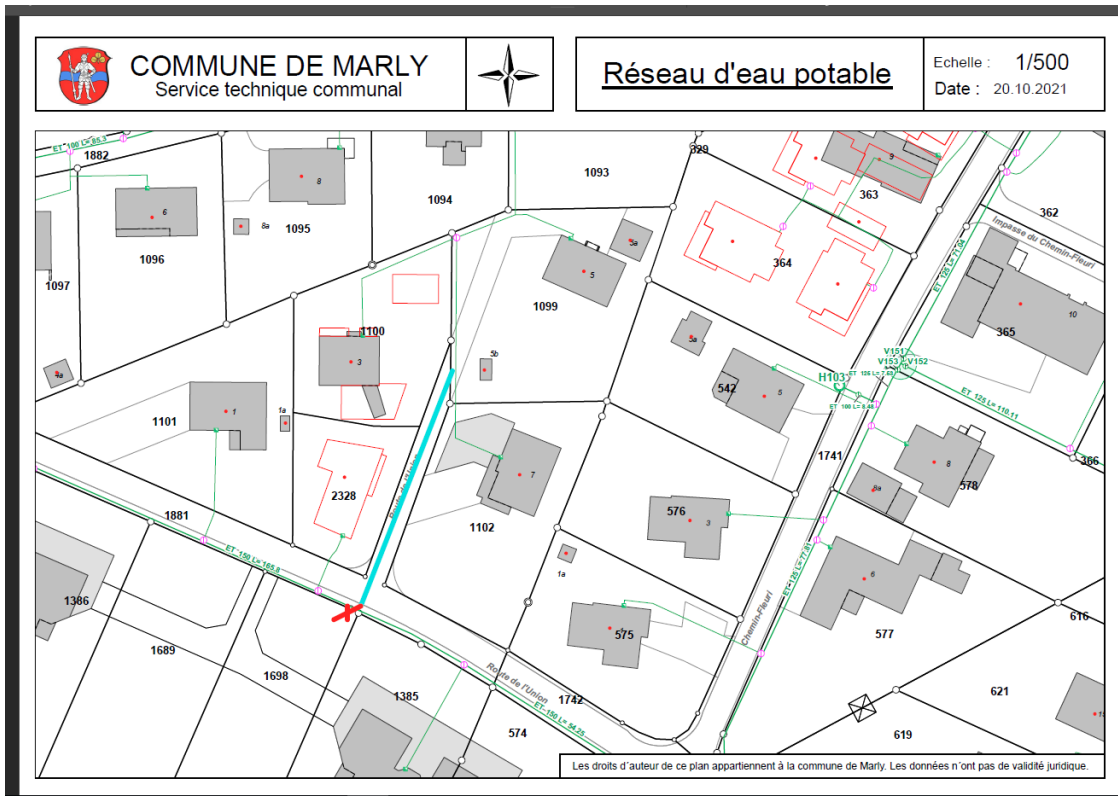
Bourguillon 1 – Tracé existant en vert, nouveau tracé en bleu (sous l'accès au futur parking de l'immeuble)



Bourguillon 28 – Remplacement de la conduite en bleu le tracé concerné



Route de l'Union 3 / 5 / 7 – Nouveau raccordement en bleu, nouvelle hydrante croix rouge



Route de l'Union 3 / 5 / 7 – Zones recouvrement par les hydrantes



Message 14 – 21

relatif à la mise en place du séparatif à la Route de l'Union 3-5-7

Référence comptable : 7201.5032.60

1. Introduction

Deux projets de nouveaux immeubles sont à l'étude sur les articles 1099 et 1100 du RF Marly.

Vu l'ampleur de ces projets et le nombre d'appartements prévus, il serait judicieux de profiter de ces travaux pour réaliser la mise en séparatif de la route de l'Union 3-5-7, ceci en parallèle de la nouvelle conduite d'eau qui fait aussi office d'un message d'investissement (message 13-21).

2. Objectifs

Dans le cadre de ces travaux, il est envisagé de mettre en place le système de séparatif des eaux usées (EU) et des eaux claires (EC) qui se situera sous la route d'accès de l'Union 3-5-7. Actuellement, il existe un réseau d'eau mixte (eaux mélangées EU et EC = 1 tuyau) qui passe sur les parcelles de privées. Le nouveau réseau sera mis en place parallèlement à la nouvelle adduction d'eau potable (message 13-21), ceci pour continuer la mise en séparatif du territoire communal.

Conformément au Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE) de la commune de Marly, ces travaux entrent dans une suite logique de la séparation des eaux.

3. Implications financières

Le besoin en financement se monte à Fr. 210'000.- réalisable par un emprunt. Le taux d'amortissement est défini en fonction des normes MCH2, soit une durée de vie du bien estimée à 80 ans.

Demande de crédit d'investissement	Fr.	210'000.-
Amortissement de 1.25% par an sur Fr. 210'000.- selon MCH2	Fr.	2'625.-
Intérêts de 1.5% par an sur Fr. 210'000.-	Fr.	3'150.-
Total des charges financières annuelles	Fr.	5'775.-

L'investissement proposé ne figure pas au plan financier 2021-2025.

4. Décision

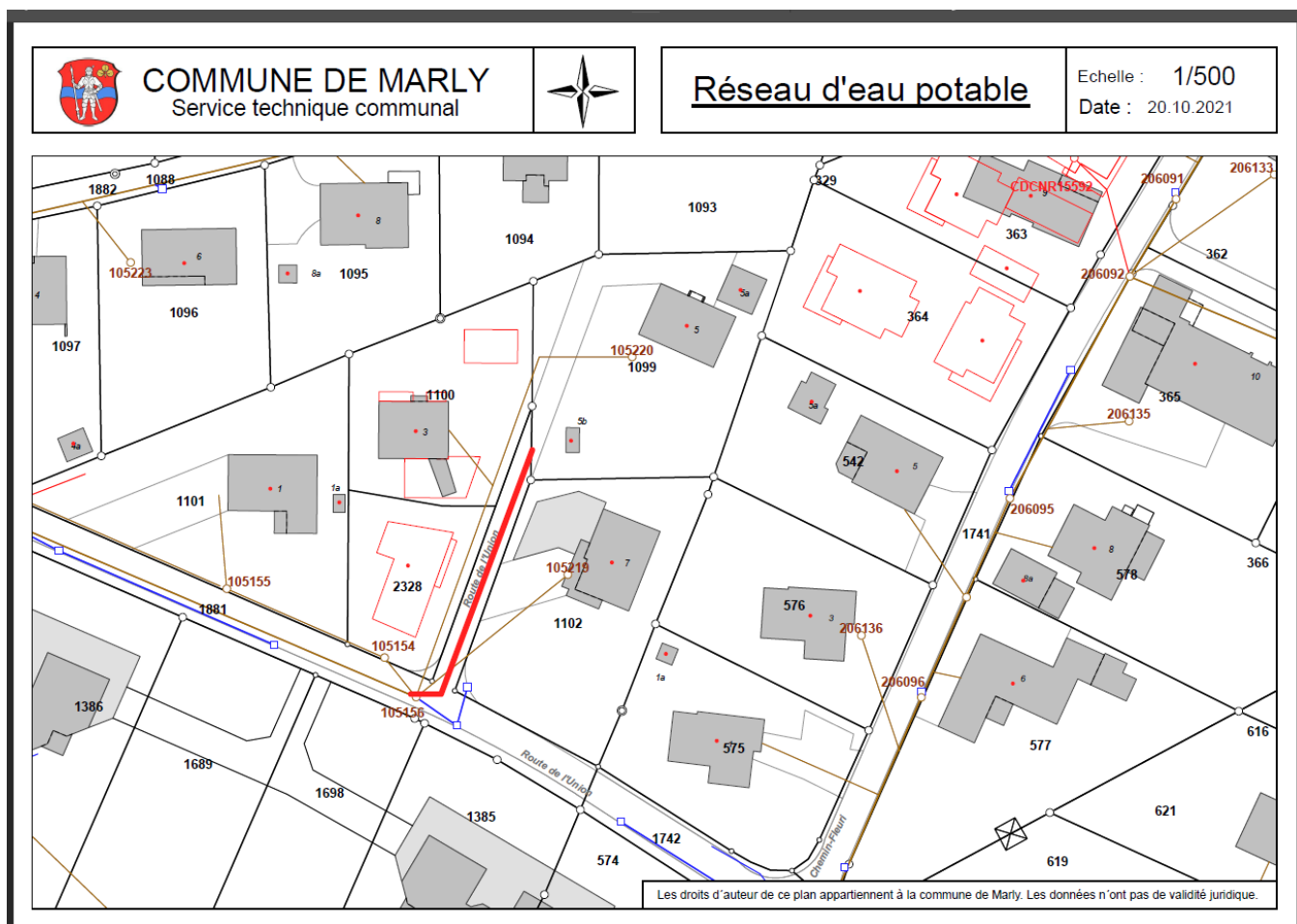
Cette proposition d'investissement a été approuvée par la Commission des Eaux, édilité et espaces verts lors de sa séance du 18 octobre 2021.

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 210'000.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cette dépense. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

5. Annexe

Tracé pour la mise en place du système séparatif EU et EC



Message 15 – 21

relatif au remplacement d'une conduite de distribution d'eau dans le cadre du chauffage à distance (CAD)

Référence comptable : 7101.5031.62

1. Introduction

Le chauffage à distance (CAD) va entreprendre la mise en place de ses tuyaux pour desservir le 3^{ème} centre scolaire en 2023.

Le tracé partira depuis le MIC (Epinettes 41 – en attente) en direction du nouveau centre scolaire, en passant par le chemin Fleuri.

Nous devons profiter de ces travaux importants pour remplacer les infrastructures souterraines communales situées sur ce tracé.

2. Objectifs

Dans le cadre de ces travaux, il est envisagé de remplacer la conduite de distribution d'eau potable qui suit le chemin Fleuri. Le tuyau existant est en éternit d'un diamètre de 125 mm et date des années 70 ; le Conseil communal estime qu'il est judicieux de profiter de ces travaux routiers de grande envergure pour remplacer cette infrastructure.

La conduite actuelle longe le Chemin Fleuri mais sur des parcelles privées. Lors de ce remplacement, la conduite sera posée sous la route afin de se trouver sur le territoire communal.

Conformément au plan directeur du réseau de distribution, cette conduite peut être remplacée par une installation de même diamètre, soit 125 mm.

3. Implications financières

Le besoin en financement se monte à Fr. 350'000.- réalisable par un emprunt. Le taux d'amortissement est défini en fonction des normes MCH2, soit une durée de vie du bien estimée à 80 ans.

Demande de crédit d'investissement	Fr.	350'000.-
Amortissement de 1.25% par an sur Fr. 350'000.- selon MCH2	Fr.	4'375.-
Intérêts de 1.5% par an sur Fr. 350'000.-	Fr.	5'250.-
Total des charges financières annuelles	Fr.	9'625.-

L'investissement proposé ne figure pas au plan financier 2021-2025.

4. Décision

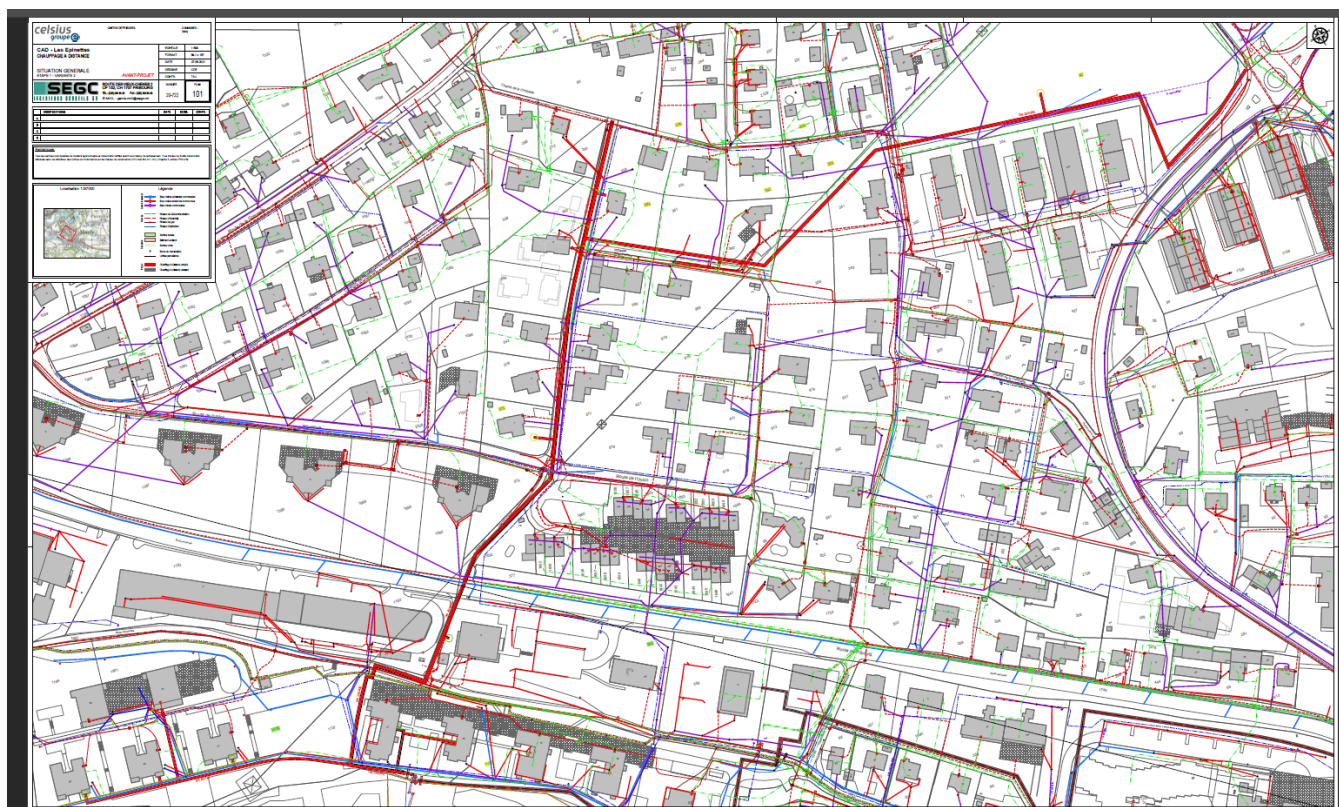
Cette proposition d'investissement a été approuvée par la Commission des Eaux, édilité et espaces verts lors de sa séance du 18 octobre 2021.

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 350'000.-, et son financement par un emprunt.

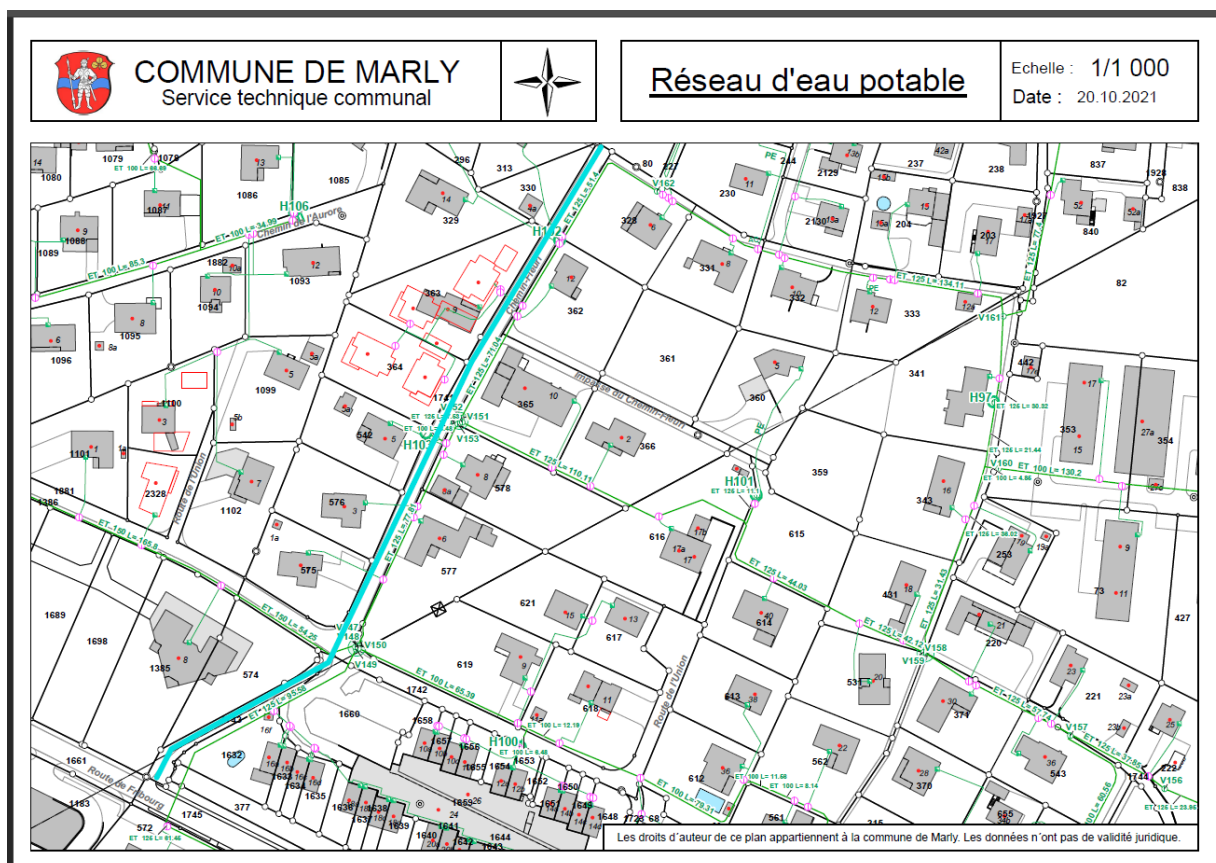
Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cette dépense. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

5. Annexe

Plan du tracé pour le CAD – Trait rouge foncé (Epinettes vers Route du Chemin-Fleuri)



Tracé existant en vert, nouveau tracé en bleu



Message 16 – 21

relatif à la mise en place du séparatif dans le cadre du chauffage à distance (CAD)

Référence comptable : 7201.5032.52

1. Introduction

Le chauffage à distance (CAD) va entreprendre la mise en place de ses tuyaux pour desservir le 3^{ème} centre scolaire en 2023.

Le tracé partira depuis le MIC (Epinettes 41) en direction du nouveau centre scolaire en passant par le Chemin Fleuri.

Le Conseil communal souhaite profiter de ces importants travaux pour remplacer les infrastructures souterraines communales situées sur ce tracé (Chemin Fleuri).

2. Objectifs

Dans le cadre de ces travaux, le Conseil communal envisage de mettre en place le système de séparatif des eaux usées (EU) et des eaux claires (EC) qui se situe sous le Chemin Fleuri. Actuellement, il existe un réseau d'eau mixte (eaux mélangées EU et EC = 1 tuyau) ; par la suite, un tuyau d'eaux usées et un tuyau pour les eaux claires seront à disposition.

Conformément au Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE) de la commune de Marly, ces travaux rentrent dans une suite logique de la séparation des eaux (conseils pris auprès de notre bureau PGEE - TRIFORM).

3. Implications financières

Le besoin en financement se monte à Fr. 750'000.- réalisable par un emprunt. Le taux d'amortissement est défini en fonction des normes MCH2, soit une durée de vie du bien estimé à 80 ans.

Demande de crédit d'investissement	Fr.	750'000.-
Amortissement de 1.25% par an sur Fr. 750'000.- selon MCH2	Fr.	9'375.-
Intérêts de 1.5% par an sur Fr. 750'000.-	Fr.	11'250.-
Total des charges financières annuelles	Fr.	20'625.-

L'investissement proposé ne figure pas au plan financier 2021-2025.

4. Décision

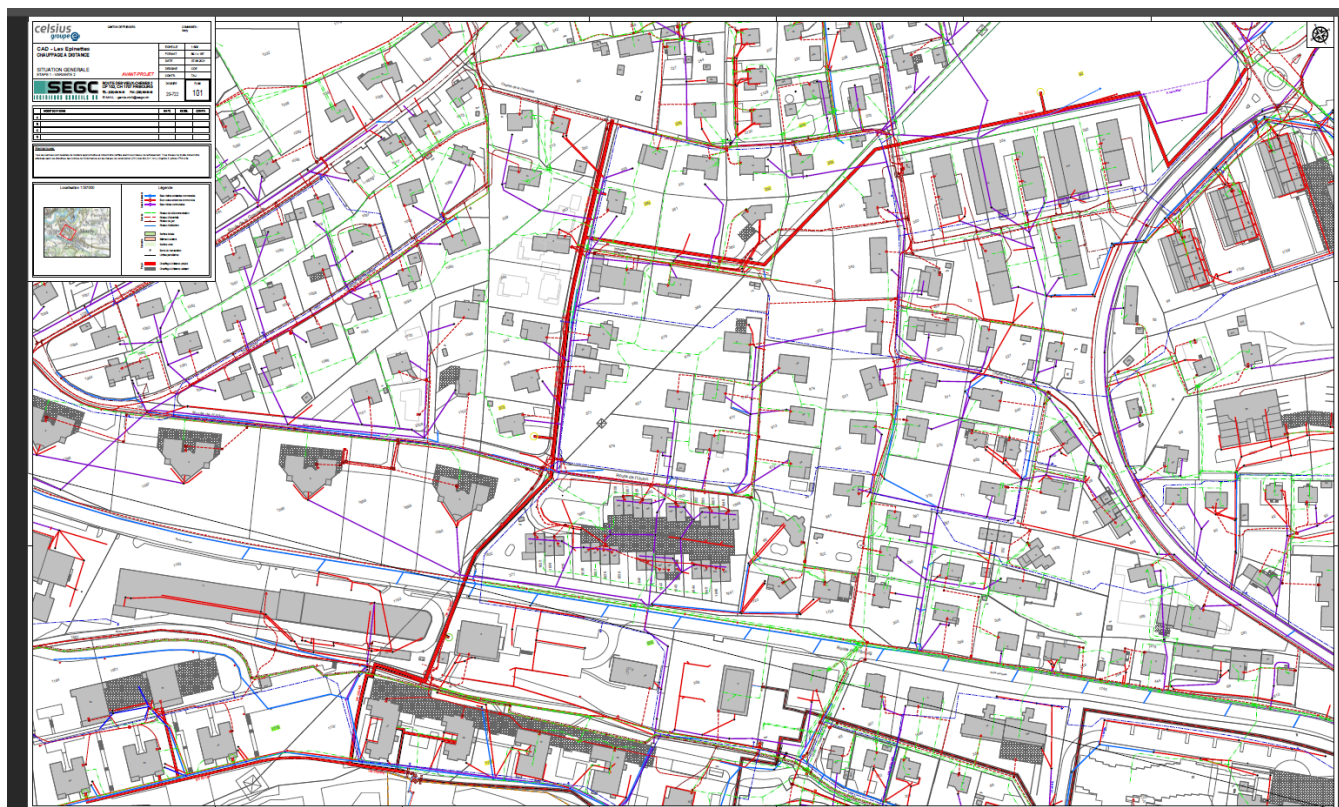
Cette proposition d'investissement a été approuvée par la Commission des Eaux, édilité et espaces verts lors de sa séance du 18 octobre 2021.

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 750'000.-, et son financement par un emprunt.

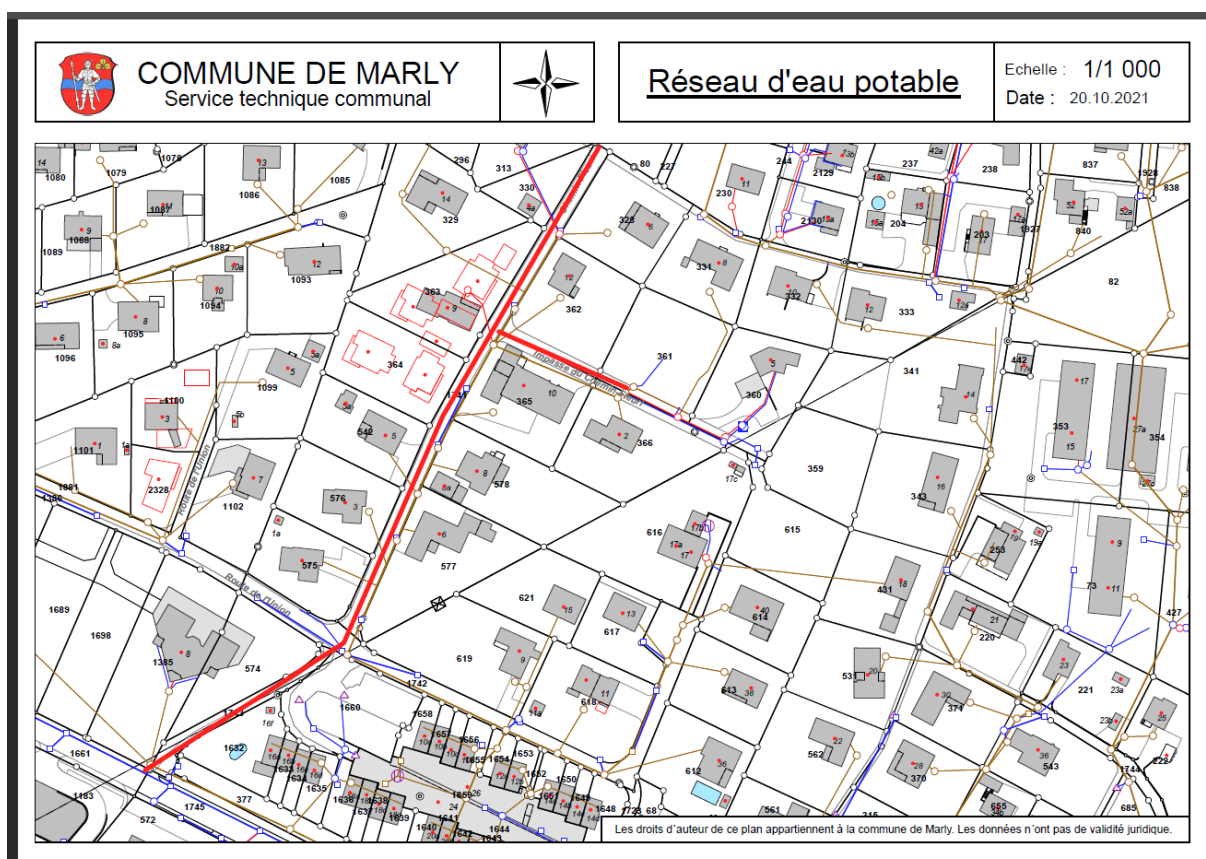
Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cette dépense. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

5. Annexe

Plan du tracé pour le CAD – Trait rouge foncé



Tracé pour la mise en place du système séparatif EU et EC selon tracé du CAD



Message 17 – 21

relatif au remplacement de la conduite Chemin des Sources – Route de Corbaroche (passerelle)

Référence comptable : 7101.5031.67

1. Introduction

Planification de remplacement des conduites définie par le Plan directeur des Infrastructures d'Eau Potable (PIEP).

Ces travaux sont liés à notre Plan directeur des Infrastructures d'Eau Potable (PIEP). Afin de garantir la qualité et la quantité d'eau distribuée, le Conseil communal doit procéder au remplacement de cette conduite.

Actuellement, la conduite du côté chemin des Sources est en acier, et sa pose date de 1970. Son diamètre ne correspond plus du tout à ce que demande le Plan directeur des Infrastructures d'Eau Potable (PIEP). Actuellement, le tuyau mesure Ø 51 mm et il est nécessaire de poser un tuyau de Ø 200 mm. De plus, cette conduite passe sous la passerelle métallique entre la zone sportive et le parking de Corbaroche. De ce fait, cette conduite doit être fermée et purgée chaque année à l'arrivée de l'hiver afin d'éviter tout dégât lié au gel.

2. Objectifs

L'objectif de ces travaux est de fournir de l'eau de qualité et de quantité aux habitants de Marly. La nouvelle conduite d'une longueur de 220 m sera en fonte avec intérieur minéral et passera sous le lit de la Gérine, en faisant un forage dirigé d'une longueur d'environ 80 m, afin qu'elle soit hors gel et en fonction durant toute l'année.

Le montant prévu comprend tous les frais liés à cette nouvelle conduite (honoraires d'ingénieur, les permis nécessaires, les travaux de génie civil, travaux de forage et des travaux du sanitaire).

3. Implications financières

Le besoin en financement se monte à Fr. 350'000.- réalisable par un emprunt. Le taux d'amortissement est défini en fonction des normes MCH2, soit une durée de vie du bien estimé à 80 ans.

Demande de crédit d'investissement	Fr.	350'000.-
Amortissement de 1.25% par an sur Fr. 350'000.- selon MCH2	Fr.	4'375.-
Intérêts de 1.5% par an sur Fr. 350'000.-	Fr.	5'250.-
Total des charges financières annuelles	Fr.	9'625.-

L'investissement proposé figure au plan financier 2021-2025 [Fr. 140'000.- en 2022].

4. Décision

Cette proposition d'investissement a été approuvée par la Commission des Eaux, édilité et espaces verts lors de sa séance du 18 octobre 2021.

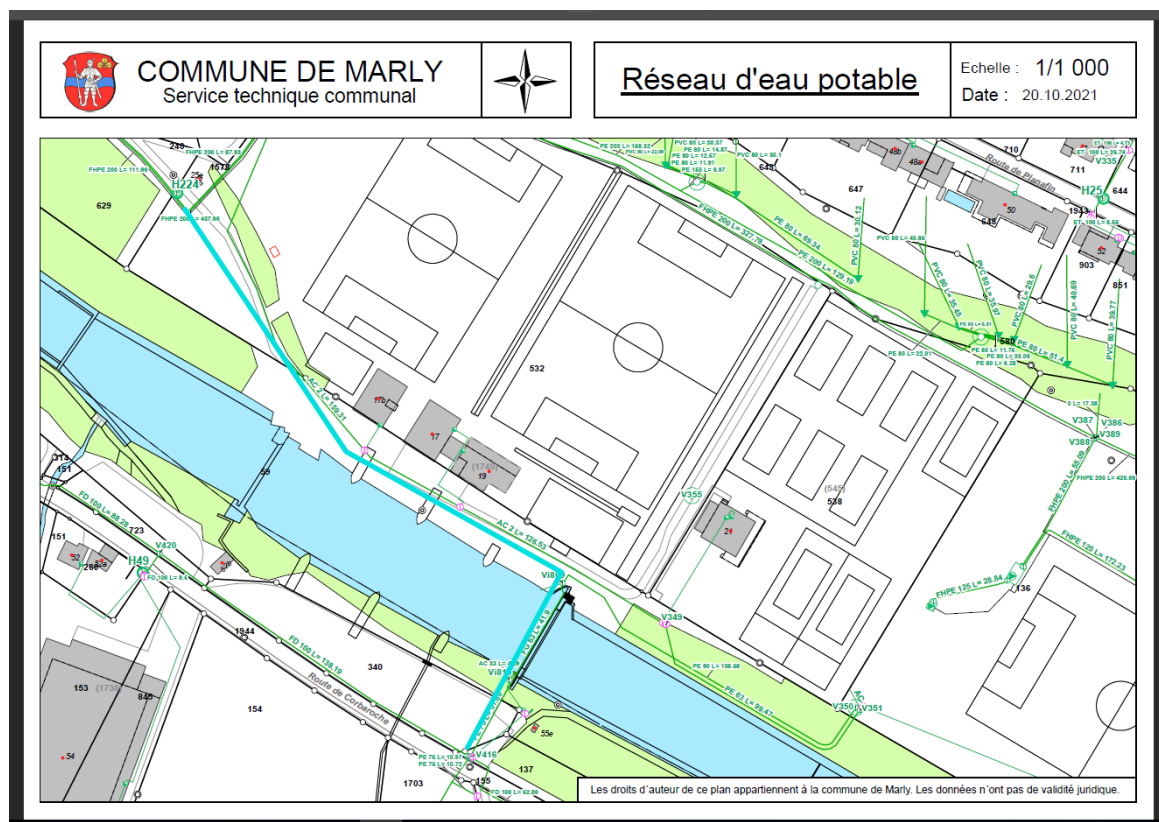
Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 350'000.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cette dépense. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

5. Annexes



Tracé de la nouvelle conduite en bleu, conduite existante en vert



Message 18 – 21

relatif à la sécurisation du déversoir d'orage dans le vallon du Riedelet

Référence comptable : 7201.5032.55

1. Introduction

Le déversoir d'orage, dit du Bois-des-Rittes, situé entre le quartier du Bois-des-Rittes et le parking de Grand-Pré, permet le déversement des eaux claires du quartier du Bois-des-Rittes et, en cas de fortes précipitations, du surplus d'eau du collecteur en système unitaire (eaux mixtes) qui évacue les eaux d'une grande partie du bassin versant nord de la commune.

Au début des années 1990, suite à des problèmes d'érosion à la tête de sortie, un collecteur fermé composé de tuyaux P.E. stabilisés par des points d'ancrage en béton a été réalisé dans la partie amont du vallon (zone avec la plus forte déclivité). A l'aval, avant la restitution de l'eau dans le lit à ciel ouvert, une chambre brise énergie a été créée. Plus à l'aval encore, deux seuils en bois ont été réalisés afin de diminuer la pente le long du tracé à ciel ouvert avant la chute vers la Sarine.

Lors d'un contrôle, une forte érosion du lit à l'aval du brise énergie a été constatée ainsi que la destruction totale des seuils en bois.

Cette érosion a creusé fortement les graviers présents sur la pente et l'ouvrage brise énergie se trouve actuellement en porte-à-faux. L'érosion progresse en amont et sur les flancs du vallon.

2. Objectifs

2.1 Concept d'intervention

Afin de traiter les problématiques évoquées, il s'agira de mettre en place un nouvel ouvrage brise énergie à proximité de la sortie du vallon sur le rocher molassique. L'ancien brise énergie en béton sera conforté et relié à un nouveau brise énergie préfabriqué par une canalisation le long du tracé actuellement à ciel ouvert.

2.2 Etape 1 – Confortation du brise énergie existant

La structure de l'ouvrage existant est encore en bon état, aucun signe manifeste de fissure n'a été relevé lors des constats par le bureau d'ingénieur. Afin d'éviter les frais de démolition et d'évacuation ainsi que la mise en place d'un nouvel ouvrage, il est recommandé de conserver cet ouvrage.

Compte tenu du sous-cavage de l'ouvrage engendré par l'érosion de l'eau, le Conseil communal souhaite qu'un soutènement provisoire soit mis en place afin de limiter le risque de basculement en phase de travaux.

2.3 Etape 2 – Mise en place d'un nouveau brise énergie

La mise en place d'un brise énergie préfabriqué dans le rocher molassique en aval de l'existant permettra de réduire l'énergie du flux hydraulique à la sortie du vallon.

La réalisation d'une assise stable et le bétonnage de l'ouvrage permettront de garantir sa pérennité.

2.4 Etape 3 – Mise en place d'une nouvelle canalisation et raccordements

Dans le but de résister aux tractions engendrées par les terrains instables, la pose (de l'aval vers l'amont) d'une canalisation en fonte ductile de Ø 500 mm avec systèmes d'assemblage verrouillés est préconisée. Par rapport à une canalisation ordinaire en PEHD (polyéthylène haute densité), ce système présente l'avantage de ne pas nécessiter de butées en béton.

Afin de protéger la canalisation et de conforter le brise énergie existant, un remblayage avec des matériaux drainants (chaille ou boulet) sera nécessaire le long du nouveau tronçon. Il faudra compter un apport d'au moins 150 m³ de chaille.

3. Implications financières

Le besoin en financement se monte à Fr. 200'000.- réalisable par un emprunt. Le taux d'amortissement est défini en fonction des normes MCH2, soit une durée de vie du bien estimée à 50 ans.

Demande de crédit d'investissement	Fr. 200'000.-
Amortissement de 2 % par an sur Fr. 200'000.- selon MCH2	Fr. 4'000.-
Intérêts de 1.5% par an sur Fr. 200'000.-	Fr. 3'000.-
Total des charges financières annuelles	Fr. 7'000.-

L'investissement proposé ne figure pas au plan financier 2021-2025.

4. Décision

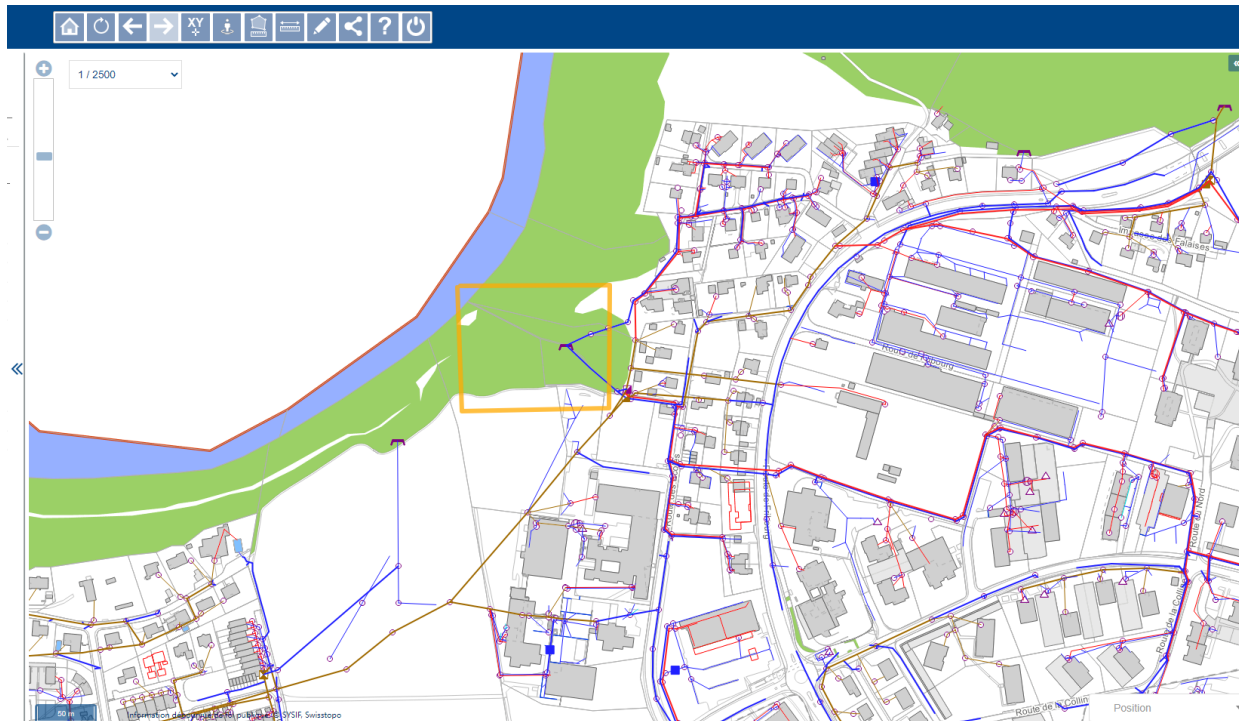
Cette proposition d'investissement a été approuvée par la Commission des Eaux, édilité et espaces verts lors de sa séance du 18 octobre 2021.

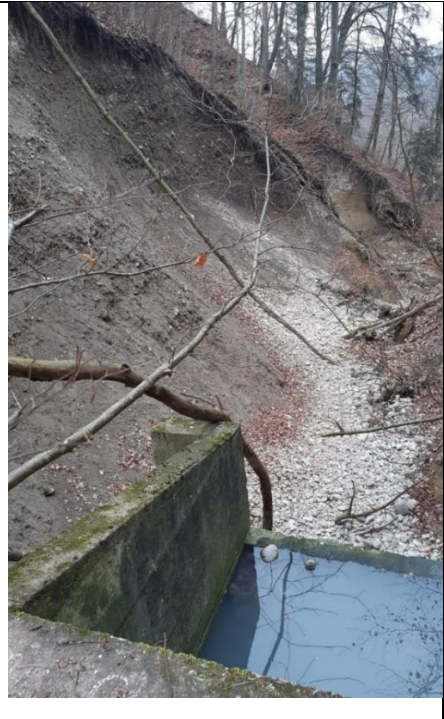
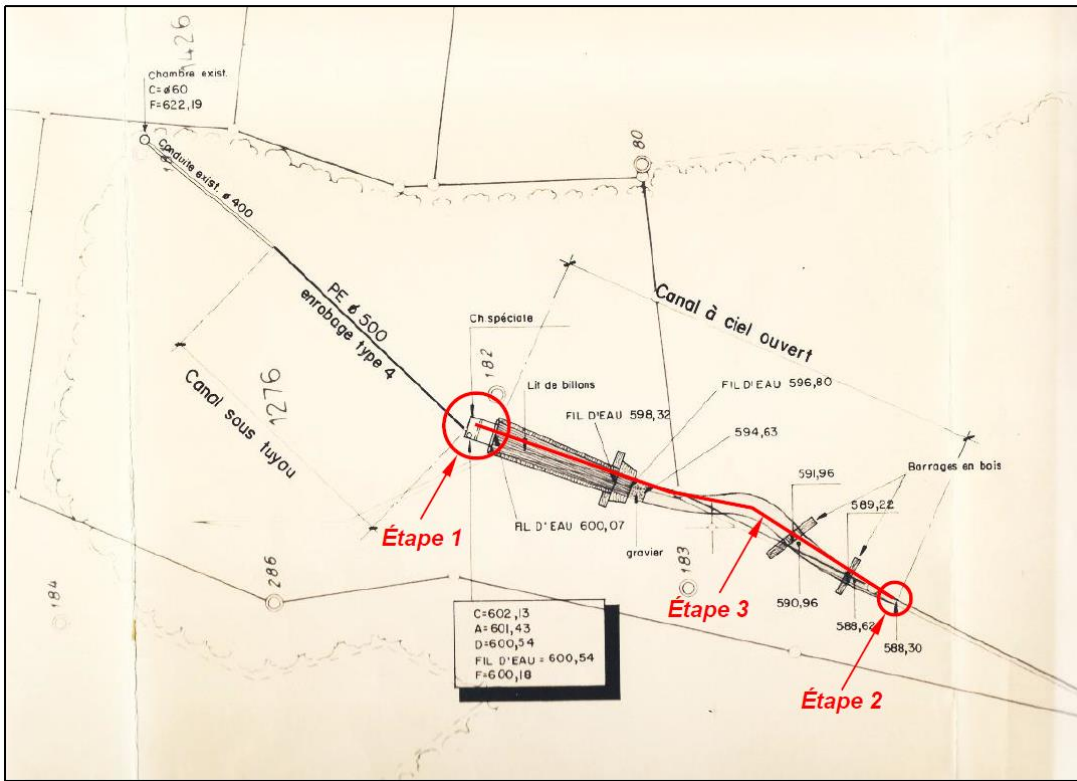
Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 200'000.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cette dépense. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

5. Annexes

Plans de situation.





Message 19 – 21

relatif au renouvellement du parc informatique « élèves »

Référence comptable : 2120.5060.02

1. Introduction

L'enseignement numérique fait désormais partie intégrante de l'enseignement dans les écoles fribourgeoises, ainsi que l'ont défini les autorités scolaires cantonales. Le matériel informatique doit dès lors correspondre aux besoins afin de satisfaire aux exigences liées à l'enseignement. Le matériel informatique actuellement à disposition des élèves arrive en bout de course et il devient nécessaire de le changer.

Le dernier renouvellement du matériel informatique s'est fait suite au crédit d'investissement voté par le Conseil Général en décembre 2012 (23/12). Ce crédit d'investissement prévoyait un montant de frs. 575'000.- répartis sur plusieurs exercices, de 2013 à 2017. Le matériel informatique du corps enseignant a pu être renouvelé en totalité courant 2021 conformément à ce crédit d'investissement.

Les 33 classes actuelles réparties sur les deux centres scolaires ont dès lors besoin d'un total de 230 ordinateurs, qui seront mis à disposition des élèves et utilisés par ces derniers, avec les logiciels adaptés et recommandés.

2. Objectifs

Dès l'année 2022, les enseignants seront formés à l'éducation numérique, le plan d'étude romand (PER) ayant été revisité en ce sens.

Afin de pouvoir répondre aux exigences liées à la formation numérique, l'objectif est de renouveler le parc informatique « élèves » en 2022. L'acquisition de logiciels adaptés favorisera l'enseignement, mais également la maintenance et la surveillance des ordinateurs.

Il s'agit dès lors de l'achat de **230** ordinateurs « élèves » (33 classes), ainsi que l'acquisition de licences *JamF School* (pour la gestion centralisée), Office 365. Il faut également considérer les heures relatives à l'installation et à la mise en exploitation des ordinateurs. Cette acquisition répond ainsi aux besoins pour l'ensemble des élèves.

3. Implications financières

Le besoin en financement se monte à Fr. 280'000.- réalisable par un emprunt. Le taux d'amortissement est défini en fonction des normes MCH2, soit une durée de vie du bien estimée à 4 ans.

Demande de crédit d'investissement	Fr.	280'000.-
Amortissement de 25% par an sur Fr. 280'000.- selon MCH2	Fr.	70'000.-
Intérêts de 1.5% par an sur Fr. 280'000.-	Fr.	4'200.-
Total des charges financières annuelles	Fr.	74'200.-

L'investissement proposé figure au plan financier 2021-2025 [Fr. 300'000.- en 2022 et Fr. 130'000.- en 2023].

4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 280'000.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cette dépense. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.